



COMMUNE DE DARDAGNY

**COMPTE-RENDU ADMINISTRATIF
ET FINANCIER
DE L'EXERCICE 2020**



TABLE DES MATIERES

Pages	
	Administration
2	Loi sur l'administration des communes
3	Avant-propos
4	Elections municipales
5	Autorités
6	Conseil municipal
7	Personnel communal
8	Population / Chômage
9 - 10	Promotions citoyennes / Etat Civil / Naturalisations / Ecoles
11 - 12	Groupement intercommunal en faveur de la Jeunesse Dardagny-Russin
13	Sociétés locales
14	Culture
15 - 16	Sports / Service social
17	Fondation intercommunale " Résidence Mandement "
18 - 19	Bâtiments - Immeubles communaux
20	Emplacements communaux / Routes
21	Canalisations / Voirie
22	Service du feu
23	Protection civile
24	Police / Poste / Paroisses / Armée / Transports publics
25 - 28	Divers
	Finances
29	Résultat 2020 / Détail des revenus
30	Détail des charges / Evolution résultats
31	Taxe professionnelle communale / centimes additionnels s/ PP et PM
32	Fonds intercommunal / Fonds péréquation financière / Indice de capacité financière
33	Part privilégiée / Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)
34	Tableau des emprunts (dette communale) / Patrimoine financier
	Comptes annuels 2020 et annexes aux comptes
35	Message du Conseil exécutif
36	Bilan 2020
37	Compte de résultat 2020 échelonné
38 - 47	Compte de résultat 2020 fonctionnel
48	Investissements 2020
49	Tableau des flux de trésorerie
50	Règles régissant la présentation des comptes
51 - 52	Principes relatifs à la présentation des comptes
53 - 54	Etat du capital propre
55 - 56	Tableau des provisions
57 - 58	Tableau des participations
59 - 60	Tableau des garanties et des engagements conditionnels
61	Tableau des amortissements économiques 2020
62	Explication sur les crédits d'engagement ouverts de plus de 5 ans
63 - 64	Indications supplémentaires
65 - 67	Indications supplémentaires Covid-19
68 - 70	Edition des indicateurs financiers
71	Crédits supplémentaires

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En conformité des prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu administratif et financier de l'exercice 2020.

Anne Zoller
Maire

Rapport administratif de l'exercice financier des comptes 2020

Madame la Présidente du Conseil municipal, Mesdames les adjointes, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, Chères Dardagniennes, Chers Dardagniens,

J'ai le plaisir de vous présenter le premier rapport administratif de la législature 2020-2025.

Une année 2020 inhabituelle, la situation sanitaire due à la pandémie de COVID 19 à chamboulé la fin de la législature avec l'arrêt brutal de notre vie économique et sociale. Nous avons dû renoncer à de nombreuses manifestations, les promotions des écoles, la fête du 1^{er} août, l'Escalade, le repas et la sortie des aînés, l'accueil des nouveaux habitants, les Mérites sportifs et culturels, les samedis de skis, Marche pour « Handisport », la fête romande de lutte et j'en passe. Nul n'a connu une situation aussi extraordinaire qui nous a forcés à sortir de notre zone de confort mais cela a également permis de mettre en valeur les magnifiques personnes de notre commune notamment les bénévoles qui se sont investis dans la mise en place du plan de solidarité communal, plan devenu depuis lors un plan de solidarité pour les personnes en situation de précarité. Je les remercie toutes et tous.

Pour la première fois dans l'histoire de notre belle commune, en 2020, l'Exécutif est 100% féminin et 2020 et le Conseil municipal renouvelé à 75%. Je tiens à féliciter toutes les conseillères et tous les conseillers municipaux pour leur élection et leur engagement pour notre municipalité. Je regrette la démission de M. Christian Darqué mais je suis très heureuse de l'arrivée de Mme Emilienne Hutin Zumbach. Un conseiller municipal a démissionné durant cette première année de législature ; cela démontre combien le rôle de magistrat et de conseiller nécessite un investissement personnel considérable.

Il a fallu que chacun et chacune prenne ses marques et bien que 2020 fut une année « sans », l'équipe en place n'a pas chômé ; la finalisation de la zone loisir, le parking provisoire en face de l'EMS, la rampe piétonne entre l'EMS et la gare CFF, la réfection du carrefour de la Plaine, la mise en place d'ECO-21 et les travaux des infrastructures du Stade du Moulin ont marqué le début de la législature. Le Conseil municipal a mis en place une lecture plus rigoureuse du règlement, notamment par la présentation en plénière de rapport de conclusion en lieu et place des procès-verbaux de commissions.

Une planification précise et durable des travaux d'entretien de nos bâtiments communaux (travaux du toit de la salle polyvalente, de la voirie, local du dojo, rafraîchissement de l'école de la Plaine, Château de Dardagny, ...) est en cours ainsi qu'un plan d'investissement décennal qui nous permettra de planifier les investissements des défis à venir.

J'espère vivement que 2021 permettra à chacun et chacune de participer à nouveau à des sorties ou des manifestations dans le respect des règles sanitaires mais avec joie et bonheur.

Je profite de cet espace pour remercier mes collègues adjointes, Mesdames Laure Bovy et Emilienne Hutin Zumbach pour leur travail et leurs conseils avisés. Merci également à l'ensemble des membres de notre administration, au Conseil municipal pour leur confiance et leurs travaux.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne lecture de ce premier rapport administratif de notre législature.

Anne Zoller, Maire

ELECTIONS MUNICIPALES

Depuis 2015, la population de la commune de Dardagny ayant dépassé les 1'500 habitants, le nombre de membres du Conseil municipal est passé de 13 à 15 conseillers.

Les électeurs ont été convoqués le 15 mars 2020 pour élire les membres du Conseil municipal pour la période allant du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2025 (pour une législature de 5 ans, selon la nouvelle constitution). L'élection du premier tour des maires et adjoints a également eu lieu à cette même date.

Huit conseillers municipaux ont renoncé à une nouvelle élection, soit :

Mme	Sophie Dugerdil	en charge depuis 2007
	Marianne Leuppi Collet	en charge depuis 2015
	Alix Rivoire	en charge depuis 2015
MM.	José Guerreiro	en charge depuis 2015
	Benjamin Jolissaint	en charge depuis 2015
	José Pedrosa	en charge depuis 2015
	François Pottu	en charge depuis 2011
	Philippe Vasey	en charge depuis 2007

Election du Conseil municipal du 15 mars 2020

Deux listes ont été déposées à la Chancellerie : la liste « L'Equilibre » et la liste « Ensemble Demain ».

Résultat de l'élection :

Participation : Electeurs inscrits : 1'330 Votants : 698 % : 52.5

Liste « L'Equilibre » (12 candidats) – 6 sièges

Sont élu(e)s : Stéphane Carrara (293), Stéphane Todesco (273), Tracy Monney (251), Gabriella Robert (245), José Pedrosa (239), Jean-Jacques Bobenmann (236)

Viennent-ensuite : Raphaël Genecand (235), Emilia Schlipf (235), Térésa Anacleto (234), Sahar Nseir (226), Doriane Santimaria (221), Patrick Thérace (188)

Liste « Ensemble Demain » (15 candidats) – 9 sièges

Sont élu(e)s : Emilienne Hutin Zumbach (397), Pierre Vuissoz (385), Anne Zoller (367), Gautier Rausis (366), Mathurin Ramu (365), Marie-Pierre Jaquier (362), Julien Guyot (357), Christine Hutin (354), Christian Darqué (344)

Viennent-ensuite : Kevin Polte (343), Laure Bovy (341), Laure Vanoncini (339), Johannes Potter Van Loon (335), André Girardin (334), Gaëlle Röthlisberger Couillaud (331)

Par suite des désistements d'Anne Zoller et de Christian Darqué, tous deux élus à l'exécutif, ainsi que de la non-acceptation du mandat de Stéphane Carrara et José Pedrosa, Kevin Polte (Ensemble Demain), Laure Vanoncini (Ensemble Demain), Raphaël Genecand (L'Equi-libre) et Emilia Schlipf (L'Equi-libre) ont accepté leur mandat de conseiller municipal.

Election du Maire et des adjoints du 15 mars 2020 (premier tour)

Pierre Duchêne, après plus de 30 ans au service de la commune (conseiller municipal de 1987 à 2003, adjoint de 2003 à 2011 et maire de 2011 à 2020) a désiré ne pas se représenter pour un nouveau mandat à la fonction de maire.

Résultat de l'élection :

Participation :	<u>Electeurs inscrits</u> : 1'330	<u>Votants</u> : 698	<u>%</u> : 52.5
Maire :	Anne Zoller	349 voix (élue)	
	Stéphane Carrara	308 voix	
Adjoint(e)s :	Laure Bovy	354 voix (élue)	
	Christian Darqué	339 voix (2 ^{ème} tour)	
	Stéphane Todesco	290 voix (2 ^{ème} tour)	
Vient-ensuite :	Tracy Monney (238 voix)		

Stéphane Todesco renonce à un second tour et Christian Darqué est élu tacitement à la fonction d'adjoint.

Au 31 août, Christian Darqué est contraint de démissionner pour des raisons indépendantes de sa volonté. Emilienne Hutin Zumbach est élue tacitement et le remplace à partir du 1^{er} novembre 2020.

A la suite de cette élection tacite, Johannes Potter van Loon, premier des viennent-ensuite, a prêté serment le 11 novembre et remplace Emilienne Hutin Zumbach au Conseil municipal.

AUTORITES (au 31.12.2020)

Maire	Mme Anne Zoller
Adjointes	Mme Laure Bovy
	Mme Emilienne Hutin Zumbach
Conseillers municipaux	M. Jean-Jacques Bodenmann
	M. Julien Guyot
	Mme Christine Hutin
	Mme Marie-Pierre Jaquier
	Mme Tracy Monney
	Mme Sahar Nseir (dès le 1.02.2021)
	M. Kevin Polte
	M. Mathurin Ramu
	M. Gautier Rausis
	Mme Gabriella Robert
	Mme Emilia Schlipf
	M. Stéphane Todesco
	M. Johannes Potter van Loon
	Mme Laure Vanoncini
	M. Pierre Vuissoz

Démission

30.11.20 Raphaël Genecand, remplacé par Mme Sahar Nseir le 1.02.2021

Formation des commissions

Communication	<u>Dicastère de Laure BOVY</u> Christine HUTIN (présidente), Laure VANONCINI (vice-présidente), Jean-Jacques BODENMNANN, Sahar NSEIR (1.02.2021), Marie-Pierre JAQUIER, Gautier RAUSIS, Gabriella ROBERT
Social Culture Manifestation	<u>Dicastère de Laure BOVY</u> Marie-Pierre JAQUIER (présidente), Christine HUTIN (vice-présidente), Julien GUYOT, Emilia SCHLIPF, Johannes Potter VAN LOON, Laure VANONCINI, Pierre VUISSOZ
Développement durable	<u>Dicastère de Laure BOVY</u> Laure VANONCINI (présidente), Julien GUYOT (vice-présidente), Sahar NSEIR, Kevin POLTE, Mathurin RAMU, Rausis GAUTIER, Johannes Potter VAN LOON
Entretien Sport	<u>Dicastère d'Emilienne HUTIN ZUMBACH</u> Pierre VUISSOZ (président), Jean-Jacques BODENMNANN (vice-président), Marie-Pierre JAQUIER, Kevin POLTE, Mathurin RAMU, Emilia SCHLIPF, Stéphane TODESCO
Sécurité	<u>Dicastère d'Emilienne HUTIN ZUMBACH</u> Stéphane TODESCO (président), Sahar NSEIR, Jean-Jacques BODENMANN, Tracy MONNEY, Gabriela ROBERT, Emilia SCHLIPF, Pierre VUISSOZ
Enfance	<u>Dicastère d'Emilienne HUTIN ZUMBACH</u> Gautier RAUSSIS (président), Mathurin RAMU (vice-président), Sahar NSEIR, Christine HUTIN, Tracy MONNEY, Emilia SCHLIPF, Stéphane TODESCO
Finances	<u>Dicastère d'Anne ZOLLER</u> Julien GUYOT (président), Tracy MONNEY (vice-présidente), Jean-Jacques BODENMANN, Gautier RAUSIS, Marie-Pierre JAQUIER, Kevin POLTE, Johannes Potter VAN LOON
Aménagement Urbanisme	<u>Dicastère d'Anne ZOLLER</u> Kevin POLTE (président), Gabriella ROBERT (vice-présidente), Julien GUYOT, Tracy MONNEY, Mathurin RAMU, Johannes Potter VAN LOON, Pierre VUISSOZ

CONSEIL MUNICIPAL

	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Nombre de séances du Conseil municipal	10	9	9	7
Nombre de séances des commissions	23	29	26	31

Le Conseil municipal a été présidé du mois de janvier au mois de mai par Pierre VUISSOZ et du mois de juin au mois de décembre par Julien GUYOT.

Délibérations et résolutions

<u>Dates</u>	<u>Délibérations</u>
4 février	<ul style="list-style-type: none">• D2020-01 : Annulation de la délibération D2019-21 votée par le Conseil municipal le 13 novembre 2019 relative à la cession gratuite à l'Etat de Genève de la parcelle 1377 (ex 583A) de 651 m²• D2020-02 : Division des anciennes parcelles 583 de 1'332 m² et 1368 de 8'170 m². Cession gratuite à l'Etat de Genève de la parcelle 1377 (ex 583A) de 651 m² ainsi que des parcelles 1368B de 42 m² et ancienne 583B de 382 m²• D2020-03 : Délibération annulée : Projet de plan de site n° 30036-515 relatif au village de Dardagny – enquête publique n° 1951
7 septembre	<ul style="list-style-type: none">• D2020-04 : Création d'une rampe d'accès piétonnière entre la route de Challex et la gare CFF de La Plaine• D2020-05 : Nomination des membres du Conseil de fondation de la « Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées » par les Conseils municipaux des trois communes• D2020-06 : Village de Dardagny – projet de plan de site n° 30036-515 – Enquête publique n° 1951 (délibération refusée)
12 octobre	<ul style="list-style-type: none">• D2020-07 : Aménagement du chemin du Rail à La Plaine
11 novembre	<ul style="list-style-type: none">• D2020-08 : Prestation de serment de Johannes Potter van Loon• D2020-09 : Budget de fonctionnement 2021• D2020-10 : Montant minimum de la taxe professionnelle 2021• D2020-11 : Ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU (fonds intercommunal pour le développement urbain)• D2020-12 : Achat d'une parcelle CFF à La Plaine• D2020-13 : Approbation des comptes de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées pour l'exercice 2019

<u>Dates</u>	<u>Résolutions</u>
16 décembre	<ul style="list-style-type: none">• R2020-01 : Fondation EMS Mandement – construction IEPA• R2020-02 : Fondation EMS Mandement – désignation de l'organe de contrôle et du président de la fondation

PERSONNEL COMMUNAL (au 31.12.2020)

<u>Administration</u>	Roger Wyss (100%) et Sonia Monteiro (70%)
Archivage	Antoinette Sermondade
Garde-parking	Pierre Vuissoz
Procès-verbaliste CM	Gérard-Philippe Riedi
<u>Voirie</u>	Didier Ramu (95%) et Simon Chipier (100%)
<u>Conciergerie</u>	
Château	Sally Vergari (45%)
Salle polyvalente	Catherine Bornet (80% - y.c. cuisines scolaires)
Ecole de La Plaine	Ramize Rexhepi (45%)
Vestiaires du stade	Ramize Rexhepi (20%)

<u>Cuisines scolaires</u>	Carmelina Barradas Riccio (15%) et Maria Da Gloria Meireles Andrade (6,5%)
<u>Local des Jeunes</u>	Maeva Desbaillet et Fiorenzo Frongillo
<u>Personnel temporaire</u>	Durant l'année 2020, 5 filles et 2 garçons ont été engagés à titre temporaire pour une durée d'une semaine

POPULATION

	1950	1980	1990	2000	2010	2020	Var. 2020/2010
Suisses	586	555	862	984	1'075	1'334	+259 (+24,1%)
Etrangers	100	163	211	312	397	534	+137 (+34,5%)
Total	686	718	1'073	1'296	1'472	1'868	+396 (+26,9%)
dont femmes				639	745	975	+230 (+30,9%)
hommes	--	--	--	657	727	893	+166 (+22,8%)

Nombre d'habitants par localité



	2010	2020
La Plaine	731	1108
Vallon Allondon	50	44
Dardagny	602	639
La Tuilière	8	4
Essertines	50	44
Roulave	-	-
Malval	31	29
Total	1'472	1'868

Répartition par groupes d'âge

	1995		2010		2020	
	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%
0 – 19 ans	394	31.1	421	28.6	419	22.4
20 – 64 ans	793	62.7	915	62.2	1129	60.4
65 et plus	78	6.2	136	9.3	320	17.2

Doyenne de la commune : Mme Léontine Brand, née en 1922

Doyen de la commune : M. Jacques Gros, né en 1928

CHOMAGE (moyenne annuelle – chiffres à fin 2019)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre personnes	28	26	27	31	33	33	27	26	n. c.

PROMOTIONS CITOYENNES

Les Promotions citoyennes marquent l'entrée dans la vie civique de l'ensemble des jeunes de notre canton qui ont fêté leurs 18 ans en 2020. Une cérémonie organisée par le canton a eu lieu le mardi 18 février 2020 au Théâtre du Léman.

Pour cette année, sur les 17 jeunes de notre commune concernés par ces promotions citoyennes, 8 ont acceptés l'invitation par la mairie au carnotzet du château le mardi 4 février 2020 pour un apéritif dînatoire et ont eu la possibilité de suivre une séance du Conseil municipal.

ETAT CIVIL

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le regroupement de l'état-civil du Mandement (Satigny – Russin – Dardagny) a fusionné avec celui de la commune de Meyrin. A partir du 1^{er} janvier 2019, la commune de Vernier s'est également jointe au regroupement qui se nomme dorénavant « arrondissement Meyrin-Mandement-Vernier » et dont le siège reste à Meyrin. Coût pour l'année 2020 : Fr. 36'992.50.

Faits d'état civil	2016	2017	2018	2019	2020
Célébrations de mariages	44	32	46	31	26
Actes d'état civil établis	130	100	163	176	165
Attestation OCP (établies par la mairie)	47	46	41	25	21
Cartes d'identité (établies par la mairie)	64	92	75	67	58

NATURALISATIONS

Au cours de l'année, la mairie a donné un préavis favorable à 3 demandes de naturalisation.

ECOLES

La rentrée 2011 a marqué le début de l'introduction de changements en lien avec l'harmonisation de la scolarité obligatoire au niveau suisse (HarmoS).

La scolarité devient obligatoire pour tous les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet et les écoles enfantines et primaires sont désormais regroupées et numérotées de 1P à 8P.

Effectifs des classes en 2020-2021 (regroupement scolaire avec Russin depuis 1973)

Ecole de Russin

1P - 2P - 3P	Mme Guerreiro	8 / 8 / 6 = 22	43 élèves
1P - 2P - 3P	Mme Schulz	8 / 6 / 7 = 21	

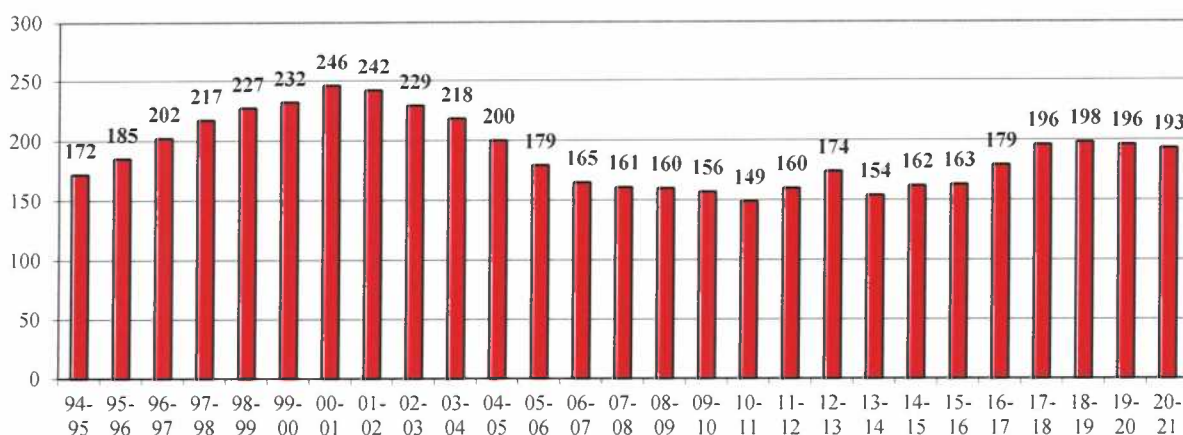
Ecole de La Plaine

3P	Mme Thoney	20	64 élèves
4P	Mme Perez Basarab	22	
4P - 5P	Mme Lariche	8 / 14 = 22	

Ecole de Dardagny

5P - 6P	Mme Frauchiger	8 / 14 = 22	86 élèves
6P - 7P	M. Thorimbert	15 / 6 = 21	
7P - 8P	Mme Lutz	11 / 10 = 21	
7P - 8P	Mme Waelti et Mme Praz	13 / 9 = 22	
Total élèves des 3 écoles		193	

Nombre d'élèves du regroupement Dardagny / Russin



Directeur d'établissement : M. Stéphane Zbinden représente les écoles de Dardagny, La Plaine, Russin et Satigny depuis le 1^{er} janvier 2014.

Association des parents d'élèves (APE) : Son comité est formé de Caroline Poulin, présidente, Silvine Beucler, vice-présidente, Murielle Sermet, secrétaire, et François L'Huillier, trésorier ainsi que Ruth Burgos, Yuka Mizuno, Louise Cook, Mélissa Pouzet et Karine Jean Carter, membres.

Cette association a fêté ses 40 ans cette année et a organisé à cette occasion une soirée film surprise et raclette à gogo à la salle polyvalente.

Cycles d'Orientation : La commune a octroyé 63 subventions sur les abonnements CFF/TPG (Fr. 300,- par élève de la commune).

Bus pour le regroupement scolaire Dardagny-Russin : Depuis la rentrée 2012-2013, les TPG ont exigé que chaque enfant soit muni d'un abonnement. Coût pour l'exploitation de la ligne X en 2020 : Fr. 52'165,-. La subvention du DIP s'élève à Fr. 24'768,-.

Bus pour les cours de piscine : Depuis cette année, les communes de Dardagny et Russin financent à nouveau le déplacement des élèves en bus à la piscine de Satigny. Pour cause de pandémie, cette action n'a pu démarrer qu'au mois d'octobre. Coût pour 2020 : Fr. 1'982,-.

Activités parascolaires (GIAP) : Depuis septembre 2016, le parascolaire a quitté l'ancien pavillon des travaux manuels de l'école de La Plaine pour emménager à la salle polyvalente de Dardagny. Les enfants sont accueillis de 15h50 à 17h50 sous la responsabilité de Nadège Malaquin, Annick Fornerod Sauthier, Corinne Laredo, Lucie Zullo, Aline Rouaux, Dominique Steiner, Emmanuelle Wenger et Diego Salgado, animateurs du GIAP. La cotisation annuelle 2020 du GIAP pour la commune de Dardagny s'élève à Fr. 234'000,-.

Local des jeunes - The Lok'al

Ouvert depuis le 4 mai 2010 dans l'ancien pavillon scolaire en bois du 79, route de La Plaine, deux animateurs reçoivent nos jeunes de 12 à 16 ans les vendredis de 19h.00 à 21h.45 et un samedi sur deux de 19h.00 à 21h.45 pendant les périodes scolaires. La commune prend intégralement en charge le salaire de l'équipe d'animateurs qui est composée de Maeva Desbaillet et de Fiorenzo Frongillo.

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL JEUNESSE DARDAGNY-RUSSIN

Afin de pouvoir structurer et organiser de manière contractuelle et durable la gestion de la crèche intercommunale, les communes de Russin et Dardagny ont décidé, en octobre 2015, la création d'un groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des deux communes (GIJDARU). Depuis la rentrée 2017-2018, ce groupement gère la crèche mais également le parascolaire (gestion des cuisines scolaires).

Restaurant scolaire

L'association du restaurant scolaire de Dardagny a vu le jour à la rentrée 2008-2009 et a été présidée par Anne Gros jusqu'en juin 2017. Depuis la rentrée de septembre 2017, les cuisines scolaires sont gérées par le groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin.

Les communes de Dardagny et Russin participent à la mise à disposition des locaux, au paiement des abonnements TPG pour les animatrices du GIAP et de la prise en charge des salaires de Cathy Bornet, Carmelina Barradas Riccio et Maria Da Gloria Meireles Andrade, chargées de la mise en place, de régénérer les menus, de la vaisselle et du rangement de la salle. Ces frais sont partagés entre les deux communes au prorata de leur nombre d'habitants.

Grande nouveauté à la rentrée 2020 : la commune de Russin accueille les restaurants scolaires pour les enfants allant à l'école à Russin, dans des locaux rénovés au sein de l'école. Ceci permet aux enfants de ne plus passer trop de temps dans le bus lors de la pause de midi et d'améliorer la prise en charge des enfants.

Le Groupement gère les commandes auprès de la Fondation PRO qui est le fournisseur de notre restaurant scolaire et assure des repas au label « Fourchette verte ».

Le service est assuré par sept à huit animatrices du GIAP. Des bénévoles se relaient également journalièrement pour aider au service.

Pour l'année scolaire 2020-2021, 143 enfants sont inscrits aux cuisines scolaires.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Total enfants	148	139	143
Total familles	106	103	104

Le nombre de repas servis oscille entre 60 et 75 à Dardagny et entre 26 et 34 à Russin, animateurs, personnel communal et bénévole compris.

Le coût d'un repas et de l'accueil est de Fr. 15.- (décomposé en Fr. 10.- pour le repas et Fr. 5.- pour le GIAP). L'accueil du soir coûte Fr. 7.- dans lequel est compris un goûter.

Crèche l'Ô Vive

L'ouverture de la crèche l'Ô Vive a eu lieu à la rentrée scolaire de septembre 2017. Elle est gérée par le GIJDARU. La crèche accueille des enfants de 4 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Chaque commune membre a réservé un nombre de places au sein de la crèche (15 places pour Dardagny et 5 places pour Russin).

Composition du bureau du groupement au 31.12.2020

Présidente : Emilienne Hutin Zumbach, adjointe Dardagny

Vice-présidente : Suzanne Serafini, adjointe Russin

Secrétaire : Barbara Marquis, citoyenne de la commune de Russin

Membres du groupement au 31.12.2020

Dardagny :	Raphaël Genecand, conseiller municipal Gautier Rausis, conseiller municipal Isabelle Guyot, citoyenne Potter Van Loon, citoyen
Russin :	Sylvie Desbaillet, conseillère municipale Guy Julini, conseiller municipal Barbara Marquis, citoyenne Martin Klossner, citoyen

Personnel du groupement au 31.12.2020

Direction :	Natacha Berger (60%)
Educatrices :	Natacha Berger (20%) Nathalie Abbé (60%) Lamia Dersi el Ouakyly (50%) Aurélie Frouin (60%) Mélanie Gandolfi (60%) Laure Moget (80%)
ASE :	Elena Dell'Anna (60%) Aurélie Duperrier (60%)
Auxiliaire :	Estella Rodriguez (90%)
Aides :	Milena Casilli (80%) dès août 2020 Asia Martinez (80%) jusqu'en juillet 2020
Apprentie ASE :	Cristiana Teixeira (100%)

Lors de la rentrée 2020, une apprentie ASE filière petite enfance a été engagée pour 3 ans, Cristiana Teixeira. La crèche accueille également une stagiaire redoublante de 3^{ème} année de l'ESEDE.

La crèche répond ainsi aux normes concernant la dotation de personnel demandé par le SASAJ (Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour), soit 330% d'éducatrices et 220% d'ASE et auxiliaires.

Occupation par commune

Age	2018		2019		2020	
	Dardagny	Russin	Dardagny	Russin	Dardagny	Russin
4 mois à 1 an	4	1	4	3	4	3
1 an à 2 ans	6	3	5	1	6	1
2 ans à 4 ans	14	5	16	4	14	4
Nb d'enfants	24	9	25	8	24	8

Occupation par jour

Nb d'enfants	2018		2019		2020	
	Matin	Matin	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	18	18	20	20	20	20
Mardi	20	20	20	20	20	20
Mercredi	17	17	20	17	19	19
Jeudi	20	20	20	20	20	20
Vendredi	19	19	20	17	20	19
Taux moyen	94%	94%	100%	94%	99%	98%

Le taux de fréquentation pour la période 2020-2021 est d'environ 98.5 %.

Le coût d'une place à la crèche de l'Ô Vive est de Fr. 48'280,-, dont Fr. 34'776,- sont subventionnés par les communes.

- Les pensions des parents de Fr. 269'178,- couvrent le 27.9% des charges (à cause du COVID, fermeture de la crèche du 17 mars au 26 avril, puis accueil restreint du 27 avril au 10 mai 2020 pour 5 familles, du fait des contraintes sanitaires édictées par le SSEJ. L'accueil normal a repris le 11 mai. Pendant cette période, les parents n'ont pas payé les pensions).
- Il n'y a plus de subvention de l'OFAS (Fr. 94'095,- en 2019)
- Il n'y a plus de subvention du Fonds intercommunal (Fr. 100'000,- en 2019)
- La part des communes, soit Fr. 695'500,- couvrent le 72.1% restant.

Il est à relever que la commune de Dardagny reçoit une participation de Fr. 10'000,- par place de crèche (soit un montant total de Fr. 150'000,-) par le fonds de la nouvelle péréquation.

Compte 2020 du groupement		Fr.	Fr.
Revenus	Taxes d'inscription et écolages crèche		270'078,35
	Taxes d'inscription cuisines scolaires		80'692,03
	Produits extraordinaires		0,00
	Subvention GIAP		14'630,25
	Subvention communes Dardagny-Russin		695'525,10
	Subvention du Fonds intercommunal		0,00
	Participation OFAS		0,00
	TVA		-14'182,93
	Variation sur pertes débiteurs		-1'000,00
Charges	Salaires administratifs et d'exploitation	780'245,44	
	Charges animation et matériel	31'310,25	
	Achat repas pour restaurants	88'832,94	
	Autres charges d'exploitation	156'695,96	
	Charges financières	257,05	
	Abandon créances	1'048,60	
	Total revenus		1'045'742.80
	Total charges	1'058'390,24	
	Résultat		-12'647.44

SOCIETES LOCALES

La vie associative de notre commune est toujours animée par de nombreuses sociétés et associations tant culturelles que sportives. Nous vous communiquons le nom des responsables :

Sociétés sportives

Président ou responsable

de Dardagny	FC Donzelle – Football	Pierre-Yves Zumbach
	Goshinjutsu-Kwai Dardagny	Alexandre Hayoz
	Amicale de pétanque Dardagny	Roger Wyss
	Groupe fitness Dardagny	Sandra Darbellay
	Club sportif du Crozat	Anne Zoller
	Badminton Club Loisir	Yvan Thierrin
	Tennis Club de Dardagny	Frédéric Schneuwly
du Mandement	SFG Mandement - Gym	Aurélien Porchet
	Tennis de table Mandement	Juan Cervera

Sociétés culturelles / diverses

Président ou responsable

de Dardagny	Big Band Dardagny-Russin	Philippe Ding
	Groupe des dames paysannes et femmes rurales de Dardagny	Florence Dalle
	Comptes à Rebours	Emilienne Hutin Zumbach
	Amicale des sapeurs-pompiers	Damien Ramu
	Acro Model Club Genève	Christian Maechler
	Groupe des aînés « L'Allons-Donc »	Lina Wüst
	Association parents d'élèves APE	Caroline Poulin
	Jeunesse mixte Dardagny-Russin	Jérôme de Rham
	Les Locos	Gaëlle Röthlisberger
	Marché de Noël	Claudia Guidi

CULTURE

Le Bibliobus de la Ville de Genève vient dans la commune une fois par mois le mardi de 14.00 à 15.30 h. dans la cour du château à Dardagny et de 16.00 à 17.00 h. sur le parking en face de l'école à La Plaine. La prestation annuelle s'élève à Fr. 1'278,-.

Pour cause de pandémie, le bibliobus n'a pu effectuer que 7 passages au lieu des 12 habituels.

Statistiques Bibliobus				
	2018	2019	2020	Var.
Livres prêtés aux adultes (Dardagny)	22	77	46	- 40 %
Livres prêtés aux enfants (Dardagny)	72	93	239	+ 157 %
Livres prêtés aux adultes (La Plaine)	106	76	0	- 100 %
Livres prêtés aux enfants (La Plaine)	351	342	139	- 59 %
Total livres prêtés	551	588	424	- 28 %
Moy. livres prêtés par passage	46	49	60	
Nouvelles inscriptions	3	2	1	
Fréquentation	170	136	64	
Nombre de personnes/tournée	14.2	11.3	11.3	
Nombre passage bibliobus	12	12	7	

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Fête du 1^{er} août : La traditionnelle fête nationale du 1^{er} août a dû être annulée à cause de la pandémie. Un petit feu d'artifice a tout de même été tiré depuis la salle polyvalente juste pour le plaisir des yeux, sans invitation ni festivité.

Contes à rebours : Les Contes à rebours ont également dû annuler leurs soirées du mois de décembre. Cependant, le groupe a organisé le 23 décembre dans les différents foyers qui s'étaient inscrits, une distribution d'un petit paquet. Celui-ci contenait une clé USB avec deux histoires, l'une offerte par Guillaume Bondi et l'autre par Claire Parma qui avait écrit un conte spécial pour les 20 ans des Contes à Rebours, un petit livret dudit conte ainsi que des biscuits maisons offerts par une famille du village.

Autres manifestations diverses

La quasi-totalité des manifestations culturelles ont dû être annulées en 2020.

Samedi 18 janvier 2020 : Raclette des aînés

Samedi 25 janvier 2020 : 40 ans de l'APE – film surprise et raclette à gogo

SPORTS

ACTIVITES SPORTIVES

Samedis à la neige - Satigny-Russin-Dardagny : Ces sorties, au nombre de 5 et réservées pour les habitants du Mandement, sont organisées par les communes du Mandement avec pour destination la station des Contamines. Le prix est de Fr. 35,- pour les adultes et de Fr. 30,- pour les enfants (comprenant le déplacement en car et l'abonnement de ski). Pour les déplacements sans abonnement de ski, le coût est de Fr. 10,-. Coût pour la commune en 2020 : Fr. 1'294,-.

Cours de tennis : Les cours de tennis aux enfants, ainsi que la gestion des courts et des abonnements de tennis, ont été entièrement repris par le TC de Dardagny.

Camp d'été FC Donzelle : Ce camp a pu avoir lieu malgré le Covid et les travaux du stade. 58 jeunes ont participé à ce camp, encadrés par 16 entraîneurs.

Manifestations sportives

Vendredi 21 au dimanche 23 février FC Donzelle Cup - tournoi

A partir de la mi-mars, toutes les manifestations sportives habituelles ont été annulées.

SERVICE SOCIAL

Plan de solidarité – Covid-19 : L'année 2020 aura été une année très particulière, marquée par la pandémie du Covid-19 qui a passablement perturbé les interactions sociales (avec l'annulation de très nombreuses manifestations) et perturbé notre quotidien avec des semi-confinements et restrictions sanitaires.

Cette pandémie aura également révélé un esprit de solidarité exemplaire, notamment grâce aux bénévoles qui se sont investis dans l'exécution du plan de solidarité mis en place par la mairie et les membres du Conseil municipal.

Dès l'apparition du Covid-19, la mairie a mis en place un service d'aide à domicile pour tous les habitants et a recherché des bénévoles qui puissent organiser les courses, sortir les chiens, les poubelles ou pour des réconforts téléphoniques. Les restaurateurs ont également joué le jeu en proposant des menus à emporter

Une soixantaine de bénévoles se sont spontanément proposés et ont effectués les courses alimentaires pour environ septante foyers de la commune.

A partir du 30 mai, un second plan alimentaire a été mis en route afin de combattre la précarité. Grâce à la générosité des communiens, des denrées de première nécessité (denrées alimentaires non périssables, produits d'entretien ménager, café, huile, articles d'hygiène, articles pour bébé, nourriture pour chiens et chats, etc.) déposées chaque semaine sont distribuées aux personnes et familles en situation difficile. Cette action se poursuit encore actuellement. Là aussi, le rôle des bénévoles ainsi que la générosité des donateurs sont extraordinaires et la mairie les en remercie infiniment.

Enfin, au mois de décembre, afin de soutenir la population ainsi que les commerces locaux, la commission des finances a créé un groupe de travail composé de Tracy Monney, Julien Guyot et Gautier Rausis, dont la mission était de finaliser un projet de création de bons d'une valeur de Fr. 20,- distribués dans les boîtes aux lettres de chaque ménage et destinés à être utilisés dans tous les commerces de la commune. Cette opération a rencontré un franc succès.

Distribution de cadeaux aux aînés de 80 ans et plus : Les conseillers municipaux ont rendu visite à 58 personnes pour leur remettre une petite attention à la veille de Noël.

Raclette des aînés : La traditionnelle raclette pour les aînés a eu lieu le samedi 18 janvier à la salle polyvalente. 103 invités ont répondu à l'invitation et ils ont été accueillis par les chants envoûtants du chœur d'hommes de Cartigny. La préparation des raclettes et le service à table ont été gérés de main de maître par les membres du Conseil

municipal. Les enfants du cirque Steiner ont profité d'une pause digestive pour présenter leur impressionnant spectacle.

Sortie des aînés : Cette sortie a dû être annulée en 2020.

Accueil familial de jour : La commune a rejoint début 2011 la structure de « L'Accueil familial de jour Meyrin, Vernier, Mandement » pour la petite enfance de 0 à 12 ans, suite au changement de la loi qui concerne la professionnalisation de cette fonction. Coût de cette prestation pour 2020 : Fr. 13'027.-.

Cartes Gigogne : Notre commune participe à l'action de Pro Juventute « Carte Gigogne » en versant une subvention annuelle de Fr. 50,- par enfant aux familles de 3 enfants ou plus. Condition : que chaque enfant pratique une activité culturelle ou sportive. Concernant cette année, 7 familles ont bénéficié de cette prestation pour un total de Fr. 700,-.

Dons / aides humanitaires à l'étranger : 24 associations ont bénéficié d'une subvention communale pour l'aide à l'étranger. Montant pour 2020 : Fr. 16'500,-.

Dons pour associations d'entraide en Suisse et à l'étranger : Nous avons également effectué des donations à 41 œuvres de bienfaisance en Suisse pour une somme globale de Fr. 14'550,-.

Accueil d'une famille de réfugiés : Depuis le 1er avril 2016, la famille de réfugiés Kurdes de Syrie accueillie sur le territoire de la commune vit à Essertines, avec le soutien de l'Hospice général et de plusieurs communiers. La famille est régulièrement suivie par la commission « Accueil ». Les trois enfants Rodi, Lalesh et Berin sont scolarisés et parlent maintenant couramment le français. Rodi a intégré le FC Donzelle. Nadya, la maman, fréquente les cours de français organisés par l'Hospice général et elle est bénévole au restaurant scolaire, activité qu'elle apprécie énormément. Fayed, le papa, suit également les cours de français de l'Hospice général conjointement avec l'UOG (Université Ouvrière de Genève). Il ne désespère pas de pouvoir retrouver un jour son métier de chauffeur poids lourds.

Après de longues démarches, la famille s'est vue reconnaître le statut de réfugié avec pour conséquence l'octroi d'un permis B. Bénéficiant d'un statut légal en Suisse, elle peut enfin songer à se reconstruire et à envisager un avenir.

Se pose actuellement la question du logement car, d'une part, l'Hospice général a résilié le bail de l'appartement d'Essertines et, d'autre part, suite au décès de la propriétaire de l'immeuble, celui-ci est destiné à être vendu dans les prochains mois. Il est donc urgent de trouver une solution de relogement pour cette famille. Bien intégrée dans la commune, son vœu le plus cher est de rester sur le territoire de la commune. La nouvelle commission sociale, qui regroupe en son sein notamment l'ancienne commission ad hoc « Accueil » suit ce dossier avec attention et examinera avec soin toutes les propositions dont elle pourrait avoir connaissance.

Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées Résidence Mandement

En 2004, la résidence du Nant d'Avril a été intégrée dans l'organisation de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées « Résidence Mandement ». Ces deux entités fonctionnent en tant que Sàrl.

En date du 5 octobre 2016, tous les résidents (37) du Nant d'Avril ont emménagé dans le nouvel EMS de La Plaine. Entre le 5 octobre et le 15 novembre, 55 nouveaux résidents s'y sont également installés.

La Villa Mandement



La Villa Mandement a ouvert ses portes au mois d'avril 2018 et peut recevoir 30 résidents. Une équipe de soins spécialisée en psychiatrie en fait partie. Ancien « Nant d'Avril » et aujourd'hui annexe de la Résidence Mandement, sa vocation est d'accueillir des pensionnaires en perte d'autonomie et n'ayant pas atteint l'âge AVS.

La Villa est une structure ouverte, réfléchie et pensée pour offrir à ces personnes un lieu de vie adaptée à leurs besoins, sachant que les jeunes résidents n'ont pas les mêmes envies que les personnes plus âgées.

La Villa Mandement et la Résidence Mandement ont prévu de prendre le temps d'échanger et de partager leurs pratiques et compétences, afin de créer une cohésion entre elles.

Au 31 décembre 2020, la Villa Mandement comptait 30 résidents et leur moyenne d'âge s'élevait à 58 ans. Le taux de remplissage est de 99,8%.

Résidence Mandement

Maison pour personnes âgées à Satigny - 45 lits - Ouverte en octobre 1998.

Directrice : Lijana Krsteva

En 2020, la moyenne d'âge des résidents s'élevait à 87 ans. 8 nouveaux résidents ont été accueillis en cours d'année. Taux de remplissage : 99,9 %.

Résidence La Plaine

Maison pour personnes âgées et pour personnes âgées atteintes de déficiences tant physique que mentales à La Plaine – 92 lits – Ouverte en octobre 2016.

Directrice : Brigitte Mottet

29 nouveaux résidents sont arrivés en cours d'année.

Le restaurant de la Résidence La Plaine a été certifié GRTA (Genève Région -Terre Avenir) ce qui est une garantie de l'approvisionnement et la consommation de produits issus de l'agriculture genevoise. Ce restaurant produit en plus 20 repas pour les enfants de la crèche voisine ainsi que plusieurs repas par jour pour les habitants de l'IEPA.



Comptes de la Fondation

		Comptes 2019	Comptes 2020
<u>Produits</u>	Location immeuble	672'000,00	672'000,00
	SIG éco 21	0,00	1'500,00
	Rétrocession Eldora SA	0,00	7'551,35
	Autres locations	154,85	4'800,00
	Facturation à régie Naef (conso Kwh)	95'344,65	36'046,95
	Total des produits d'exploitation	767'499,50	721'898,30
<u>Charges</u>	Entretien, réparation des équipements	42'003,80	18'145,95
	Frais de bureau, administration	4'943,45	4'943,45
	Assurances	18'287,70	18'401,45
	Honoraires consultant	7'269,75	4'650,00
	Service industriels de Genève	152'504,10	100'978,50
	Divers	0,00	0,00
	Total des charges d'exploitation	225'008,80	147'119,35
	Résultat d'exploitation	542'490,70	574'778,95
<u>Résultat financ.</u> <u>Amortissement</u>	Charges financières	69,84	2'358,56
	Amortissement	186'012,41	181'175,53
	Bénéfice de l'exercice	356'408,45	391'244,86

BATIMENTS (patrimoine administratif)

Principaux travaux d'entretien des bâtiments

Château :	Réfection toit château	Fr. 73'048,-
	Réfection mairie	Fr. 14'586,-
Polyvalente :	Travaux local GIAP et mezzanine	Fr. 57'637,-
	Réfection stores salle polyvalente	Fr. 11'919,-

COMPTE DE REGIE DES IMMEUBLES COMMUNAUX

IMMEUBLES LA PLANTA à Dardagny (545-553 rte du Mandement) : Construits en 1970. 20 logements à loyers libres (soumis au régime HLM jusqu'au 31.12.92). Régie immobilière Alain Bordier & Cie. Concierge : Mme Célia Margarida Marques Patricio depuis le 1^{er} octobre 1999.

Compte d'exploitation 2020

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	336'645	
	Total recettes		336'645
<u>Dépenses</u>	Concierge, fournitures	30'923	
	SIG (électricité, eau)	20'528	
	Impôts	15'038	
	Assurances	9'327	
	Frais de gestion régie	18'719	
	Travaux d'entretien - rénovation appart.	15'881	
	Travaux d'entretien – rénovation bâtiment	29'289	
	Contrats d'entretien	4'925	
	Intérêts hypothécaires	18'785	
	Amortissement immeuble et parking	50'000	
	Total dépenses		213'415
	Bénéfice d'exploitation		123'230

Comparatif des bénéfices/pertes des 6 derniers exercices

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Bénéfices	82'156	81'840		4'423		123'230
Pertes			15'642		32'217	

Gérance : Le taux de commission est fixé à 4.3% (+ TVA) sur l'encaissement des loyers et 5% (+ TVA) sur les travaux.

Emprunt hypothécaire

	Solde dû (31.12) Fr.	Taux d'intérêts %
Emprunt hypothécaire BCGe 1 ^{er} rang	201'200	2.318

Compte d'exploitation parking La Planta (souterrain)

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	54'060	
<u>Dépenses</u>	Frais de gestion & divers		3'978
	Bénéfice d'exploitation (hors intérêts emprunt)		50'082

Compte d'exploitation parking La Planta (extérieur)

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	10'250	
<u>Dépenses</u>	Frais de gestion & divers		722
	Bénéfice d'exploitation		9'527

IMMEUBLES DE LA PLAINE (76-86, route de La Plaine) : Construits en 1983. 42 logements subventionnés jusqu'au 31.12.2008. Régie immobilière Cogérim. Concierge: Mme Anabela Teixeira depuis le 1^{er} septembre 2009.

Compte d'exploitation 2020 :

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	711'435	
	Total recettes		711'435
<u>Dépenses</u>	Concierge, fournitures	66'084	
	SIG (électricité, eau)	36'812	
	Entretien appartements	21'902	
	Entretien bâtiment	14'823	
	Contrat d'entretien	31'818	
	Frais de gestion régie	31'862	
	Impôts	27'665	
	Assurances	11'280	
	Intérêts hypothécaires (1.21%)	64'427	
	Total dépenses		306'673
	Bénéfice d'exploitation		404'762

Comparatif des bénéfices/pertes des 6 derniers exercices :

	2015 Fr.	2016 Fr.	2017 Fr.	2018 Fr.	2019 Fr.	2020 Fr.
Bénéfices	85'856		66'722	95'382	358'720	404'762
Pertes		626				

Emprunts hypothécaires :

	Solde dû Fr.	Taux d'intérêts %
Emprunt hypothécaire BCGe 1 ^{er} rang	5'180'000	1.21 %
Emprunt hypothécaire BCGe 2 ^e rang	0	terminé

Le prêt initial de Fr. 1'380'000 sans intérêt accordé par l'Etat de Genève sur 15 ans a été intégralement remboursé à fin 2001.

Compte d'exploitation parking La Plaine (chemin du Rail)

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Encaissement loyers et recettes	66'509	
	Total recettes		66'509
<u>Dépenses</u>	Entretien parkings	8'792	
	Contrats entretien parkings	18'368	
	Assurance - honoraires – SIG – impôts	6'462	
	Total dépenses		33'622
	Bénéfice d'exploitation (hors intérêts emprunt)		32'887

Gérance : Le taux de commission est de 3.75% sur les loyers encaissés (+TVA). Aucune commission facturée sur les travaux d'entretien.

EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien effectués

Stade de La Plaine	Entretien du stade : Fr. 43'259,-
Cimetière	Abattage arbres : Fr. 27'368,-
Zone loisir La Plaine	Aménagement zone de loisir et potagers : Fr. 41'257,-

Cimetières

	Dardagny				Malval			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Dépôt urnes	2	1	3	2	1	1	-	2
Nombre d'inhumations	6	6	4	2	1	-	1	-

ROUTES

Principaux travaux d'entretien effectués

Route de l'Allondon (zone 40km/h - végétalisation)	Fr. 23'046,-
Chemin de la Côte (réfection parking et banquettes)	Fr. 26'521,-

CANALISATIONS

Fonds intercommunal d'assainissement (FIA)

Depuis le 1^{er} janvier 2015, un nouveau fonds intercommunal d'assainissement (FIA) s'est constitué visant à assurer le financement des réseaux secondaires (réalisation, extension, transformation, entretien et exploitation) par la prise en charges des dépenses communales. Les communes restent néanmoins propriétaires de leurs réseaux secondaires, qu'elles louent au FIA pour en assurer le fonctionnement.

Les revenus du FIA sont assurés par la taxe de raccordement des eaux usées et eaux pluviales perçues à la délivrance de l'autorisation de construire de tout projet de construction ainsi que par les deux taxes périodiques d'utilisation du réseau secondaire (taxe en fonction de la surface imperméable des voies publiques raccordées au réseau secondaire et taxe auprès des propriétaires d'immeubles en fonction de leur consommation d'eau potable).

Montant versé à la commune par le canton dans le cadre du FIA :

2015 = Fr. 166'124.95	2018 = Fr. 96'473.15
2016 = Fr. 188'594.80	2019 = Fr. 96'303.60
2017 = Fr. 174'074.10	2020 = Fr. 96'134.00

VOIRIE

Statistiques (chiffres en tonnes)	2017	2018	2019	2020	class. canton. 2019
Ordures ménagères	373	392	389	398	
Encombrants	29	31	26	34	
Total déchets incinérés	402	423	415	432	25/45
<i>par habitant (en kg)</i>	221.0	225.1	220.8	231.3	
Déchets de cuisine	20.6	18.0	20.0	21.5	
Déchets de jardin	85.9	83.8	83.0	76.9	
Branchages	0.0	0.0	18.0	12.0	
Total compost	106.5	101.8	122.0	110.4	31/45
<i>par habitant (en kg)</i>	56.8	54.2	64.7	59.1	
Verre	83	87	88	92	
<i>par habitant (en kg)</i>	44.5	46.1	46.9	49.4	7/45
Papier	92	95	91	90	
<i>par habitant (en kg)</i>	49.2	50.6	48.6	48.4	19/45
Bouteilles en PET	6.8	7.5	6.7	7.4	
<i>par habitant (en kg)</i>	3.6	4.0	3.6	4.0	9/45
Textiles	13.0	16.7	12.3	12.1	
<i>par habitant (en kg)</i>	7.0	8.9	6.6	6.5	10/45
Taux de recyclage (en %)					
Déchets valorisés (compost / verre / papier / pet / fer)	44.8%	43.8%	45.5%	non connu	34/45
<i>Moyenne cantonale</i>	48.7%	49.3%	49.5%		
Coût (en francs)	2017	2018	2019	2020	<i>var.</i>
Transports déchets	185'282	184'420	185'245	179'870	-2.9 %
Traitement déchets	147'816	153'662	148'507	150'665	+1.5 %
Coût total	333'098	338'082	333'752	330'535	-1.0 %

Recette récupération du tri (en francs)	2017	2018	2019	2020
Verre	4'523	4'649	4'666	4'967
Papier	4'334	945	638	0
Fer léger / pet	1'302	1'707	1'470	1'023
Recette totale	10'159	7'301	6'774	5'990

L'entreprise Transvoirie SA est chargée de la collecte des containers enterrés ainsi que de l'enlèvement, six fois par année, des objets ménagers encombrants.

Quant à l'entreprise Serbeco SA, elle a pour mandat de vider les containers des déchets de jardins ainsi que les deux grandes bennes à cartons des déchetteries.

SERVICE DU FEU



La fusion des deux corps de pompiers volontaires des communes de Russin et de Dardagny a eu lieu le 26 juin 2010 sous la dénomination « groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Dardagny-Russin ».

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Vincent Heiniger a repris le commandement de la compagnie en remplacement de Frédéric Hiller.

Le 18 décembre 2020, les maires des trois communes du Mandement ont signé une convention de partenariat pour le service de piquet des sapeurs-pompiers volontaires. Concrètement, cela signifie qu'en cas d'appel, le chef d'intervention qui est d'astreinte pourra intervenir indistinctement sur les trois communes. Les coûts de cette collaboration sont répartis entre les communes, au prorata du nombre d'habitants.

Rapport d'activités de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Dardagny-Russin pour l'année 2020

Recrutement :	Asp. Anakin CUTTELOD Asp. Filipe CORNETA CRAVO
Transfert :	Sap. Cyrille THULLEN (CP Cologny)
Démission :	Sap. André GIRARDIN
Retraite :	App. Stéphane CARRARA Sap. Jean VON SIEBENTHAL Sap. Laurent VON SIEBENTHAL
Nomination :	Lt. Frédéric GAILLARD au grade de Plt. Sap. Sébastien CARRARA au grade de cap. Sap. Fabien DESBAILLET au grade de cap.

Au 31 décembre, la compagnie n° 101 Dardagny-Russin compte 45 membres, soit :

- 3 officiers
- 2 sous-officiers supérieurs
- 8 sous-officiers
- 4 appointés
- 25 sapeurs-pompiers
- 3 aspirants

Interventions importantes de la compagnie :

23 février	Route La Plaine 2	Prévention-nature-branche
18 mars	Route Allondon 150	Incendie-bâtiment-annexe
31 mai	Route Verbois 59 (RU)	Incendie-bâtiment-appartement
12 juillet	Route La Plaine 45	Incendie-nature-arbre/broussaille
27 septembre	Route Mandement 424	Animaux-récupération
18 octobre	Route Verbois 59 (RU)	Incendie-nature
3 novembre	Chemin Christophe 21 (RU)	Inondation-bâtiment-villa

Comptes 2020 du groupement de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Dardagny-Russin

<u>Comptes du groupement</u>	<u>Comptes 19</u>	<u>Budget 20</u>	<u>Comptes 20</u>
Visites médicales	655.80	900.00	1'196.50
FGSP, FSSP	1'356.70	2'494.00	1'181.20
Véhicules, matériel, équipements	27'701.25	16'809.00	27'377.25
Achat fournitures diverses	3'500.30	0.00	0.00
Entretien matériel et mobilier	3'170.05	4'000.00	10'726.68
Cours et formation	5'011.00	12'682.00	3'135.00
Indemnités sapeurs-pompiers	25'350.00	32'800.00	20'450.00
Assurances indépendants	318.95	150.00	291.65
Assurances et impôts véhicules	1'389.85	3'475.00	3'732.20
Frais administratifs	140.00	500.00	300.34
SIS abonnements / concessions radios	10'456.20	9'940.00	9'342.30
Frais divers	7'031.25	13'250.00	19'521.90
Charges totales	86'081,35	97'000,00	97'255,02

Répartition des charges 2020 (d'après le nombre d'habitants)

Russin (22,2%) :	Fr. 21'590.60
Dardagny (77,8%) :	Fr. 75'664.42
Total charges du groupement :	Fr. 97'255,02

SIS (Service d'incendie et de secours)

La redevance annuelle payée en 2020 au SIS s'élève à Fr. 100'577,- (2019 = Fr. 96'344,- / 2018 = Fr. 88'166,- / 2017 : Fr. 72'696,-)

Jeunes sapeurs-pompiers du Mandement

La formation des jeunes sapeurs-pompiers s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes du Mandement.

Les moniteurs des JSPM sont tous des bénévoles et ont pour mission de développer chez les jeunes l'intérêt pour la fonction des sapeurs-pompiers, de les instruire dans le domaine de la prévention, des premiers secours et de la défense incendie.

Nous ne pouvons que remercier le lieutenant Frédéric Gaillard pour son initiative en la matière ainsi que les résultats obtenus.



MANDEMENT

PROTECTION CIVILE

La protection civile de Meyrin-Mandement assure la formation des astreints, l'entretien du matériel, des constructions et des abris pour intervenir 24 heures sur 24, dans les domaines de l'appui, l'assistance, la logistique, la protection des biens culturels et l'aide à la conduite.

Elle comprend les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny et est sous le commandement de M. Didier Brodard. Coût de ce regroupement pour Dardagny en 2020 : Fr. 13'663,-

POLICE

Poste de police : Depuis le 1^{er} mai 2016, la police de proximité est devenue une entité à part entière dans l'organigramme de la police cantonale et les ilotiers sont désormais cantonnés à Versoix. L'adjudant Cédric Segapelli, rattaché au poste de Versoix et de Blandonnet, est le responsable pour la police de proximité du Mandement.

Patrouilles de sécurité : La société Python Sécurité SA patrouille dans notre commune trois fois par semaine, entre 22h00 et 4h00 du matin. A chaque passage, un rapport d'inspection est envoyé en mairie. Coût pour l'année 2020 : Fr. 10'938,25.

Contrôle parkings en zone bleue : Depuis le mois d'octobre 2018, M. Pierre Vuissoz est assermenté pour amender les véhicules mal stationnés sur les communes de Russin et Dardagny.

Garde-récolte : Suite à la démission de M. Eddy Jotterand pour la fin 2019, M. Pierre Vuissoz a assumé seul la fonction de garde-récolte pour les trois communes du Mandement qui sont à la recherche d'un second garde-récolte. Coût pour notre commune en 2020 : Fr. 2'135,40.

Médailles de chiens : Depuis 2012, la commune n'encaisse plus que les émoluments administratifs de Fr. 10,- par médaille de chien vendue. Le montant de la médaille est directement encaissé par l'administration fiscale. En 2020, la mairie a vendu 97 marques de contrôle pour chien.

POSTE

L'office de poste de La Plaine a définitivement fermé ses portes le 31 mai 2016. Un service à domicile a été mis en place et l'office postal le plus proche se situe à Satigny.

PAROISSES

L'abbé Gérard Barone officie pour l'église catholique et le pasteur Nicolas Gennecand pour l'église protestante.

Rien de particulier à signaler.

ARMEE

Rien de particulier à signaler.

TRANSPORTS PUBLICS

CFF : Le trajet entre La Plaine et Genève prend environ 18 minutes pour une distance de 12 km. Il y a en moyenne 35 navettes quotidiennes entre La Plaine et Genève (et inversement). Le premier train du matin part à 5h02 de Genève (5h46 de La Plaine) et le dernier à 23h51 de Genève (00h23 de La Plaine). Pour des raisons de sécurité dues à l'absence d'un deuxième quai, les trains à destination et en provenance de Bellegarde ne s'arrêtent plus à La Plaine.

TPG : Depuis le 15 décembre 2019, la ligne 75 (La Plaine – Russin – Dardagny) et la ligne 78 (La Plaine – Avully – Chancy) ont remplacé la ligne « X », tandis que la ligne 74 (hameaux) a succédé à la ligne « P ».

Association Noctambus : Cette association s'occupe de l'organisation des transports destinés aux noctambules les vendredis et samedis. Toutes les communes du canton (ainsi que plusieurs vaudoises et françaises) soutiennent financièrement cette association. Coût en 2020 pour notre commune : Fr. 3'798,-.

Cartes journalières CFF : Depuis le 15 avril 2016, la mairie de Dardagny vend des cartes journalières de transport CFF au prix de Fr. 45,- pour les habitants de la commune et de Fr. 50,- pour les habitants hors commune. Coût d'achat pour deux cartes journalières par jour pendant 365 jours : Fr. 28'000,-. Encaissement des ventes de billets au 31 décembre 2020 : Fr. 11'875,- (2019 : Fr. 22'135,-).

La pandémie a bien évidemment fortement impacté les ventes des billets journaliers.

Nombre de cartes journalières CFF vendues par mois

Année 2020	cartes en vente	cartes vendues	ratio
janvier	62	35	56.5%
février	58	28	48.3%
mars	62	18	29.0%
avril	60	-	-
mai	62	-	-
juin	60	-	-
juillet	62	51	82.3%
août	62	49	79.0%
septembre	60	28	46.7%
octobre	62	27	43.5%
novembre	60	11	18.3%
décembre	62	14	22.6%
TOTAL	732	261	35.7%

Pour rappel, le nombre de cartes journalières vendues en 2019 était de 481 billets (ratio 65,9%).

DIVERS

Plan directeur communal et plan de site

Fin 2005, les bureaux Favre & Guth Architectes Associés SA et Gilbert Henchoz Architectes Paysagistes Conseils SA sont mandatés par la commune afin d'élaborer une mise à jour de notre plan directeur communal pour un montant estimé à Fr. 140'000,-.

Automne 2006, la mairie convie une vingtaine de propriétaires concernés par cette révision afin de leur faire part des intentions de la commune.

Le 22 mai 2007, un premier dossier pour examen est envoyé à la direction du patrimoine et des sites contenant plans et vues panoramiques des différents secteurs du village où un potentiel d'augmentation du bâti a été identifié.

Fin 2008, le Département de l'Aménagement averti la commune que des mandataires laissent transparaître quelques lacunes en vue de l'aboutissement final de ce plan et que ce dernier ne correspond pas aux attentes du département.

Un nouveau bureau a été mandaté en 2009 (Urbaplan) afin de mettre au point la synthèse finale. Une commission a été créée et plusieurs séances ont été agendées depuis septembre 2009 avec ce bureau.

Courant 2010, la synthèse finale a été déposée par Urbaplan dans tous les départements concernés de l'Etat pour approbation.

En date du 29 septembre 2011 a eu lieu au foyer de la salle polyvalente la présentation du plan directeur communal au public en présence d'Urbaplan et du DCTI (département des constructions).

La finalisation de la synthèse incluant les différentes demandes des services de l'Etat a eu lieu en 2012. En date du 17 septembre 2012, la commune a pris une résolution adoptant le plan directeur communal et le plan directeur des chemins pour piétons, qui a été validé par le Conseil d'Etat le 30 janvier 2013.

Depuis lors ont eu lieu plusieurs séances concernant le projet de révision du plan de site du village de Dardagny avec la société Urbaplan, l'office du patrimoine et des sites, et l'office de l'urbanisme. L'Exécutif et trois conseillers municipaux participent à ces séances.

En 2018, après plusieurs relances et une 3^{ème} enquête technique, il a été convenu d'organiser une séance publique pour la présentation du plan de site avant le lancement de l'enquête publique. Toutefois, quelques services de l'Etat ont encore désiré des compléments d'informations et une 4^{ème} enquête technique a donc été effectuée.

L'enquête publique s'est tenue entre le 31 octobre et le 30 novembre 2019. Une séance publique a eu lieu le 18 novembre 2019. A la suite de cette séance, dix propriétaires ont fait part de leur désapprobation par rapport à ce plan.

En 2020, la pandémie a empêché la tenue de certains Conseils municipaux et la délibération concernant le plan de site n'a pas pu être prise par l'ancienne législature.

En date du 9 septembre 2020, s'apercevant que l'Etat n'avait jamais convoqué ces 10 propriétaires, le nouveau Conseil municipal a pris la décision de ne pas préavisser favorablement le projet de plan de site et a invité le département du territoire à répondre de manière détaillée aux observations présentées par les propriétaires des parcelles concernées.

[Rampe de Challex – gare CFF](#)

En date du 7 septembre 2020, le Conseil municipal a voté favorablement la construction d'un chemin d'accès piétonnier depuis le nouveau quartier de la route de Challex à La Plaine jusque sur la place de la gare CFF. Ces travaux d'une durée de 4 mois se poursuivront jusqu'au printemps 2021.

[Stade du Moulin](#)

La demande d'autorisation de construire a été délivrée le 29 mars 2019. Le 13 novembre 2019, le Conseil municipal vote un crédit d'investissement de Fr. 3'436'000,- pour les travaux de rénovation du bâtiment de la buvette et des vestiaires du stade ainsi que le remplacement du terrain stabilisé actuel par un terrain synthétique.

Les travaux débutent le 2 juin 2020.

Fin 2020, le chantier du stade est dans les temps et les coûts sont pour l'instant maîtrisés malgré certains surcoûts liés à la pandémie.

Il a été toutefois constaté que la pose de panneaux thermiques sur le toit n'est pas idéale sur un bâtiment qui sera fermé pendant les deux mois les plus chauds de l'année. M. Barcellini, de l'entreprise Yellowprint, est mandaté par la commune afin d'étudier la possibilité d'installer en lieu et place des panneaux solaires.

Jardins participatifs de La Plaine

L'idée d'un projet pour la création de jardins participatifs sur une parcelle encore inexploitée par la commune à La Plaine (en face de l'EMS), avec un espace convivial, des jeux pour enfants, un grill et des terrains de pétanque, a vu le jour en 2018.

En avril 2019 a été créée l'association Plaine Terre. Le 5 juillet 2019 a eu lieu l'inauguration officielle de ces jardins.

Cette année, fort de son succès, de nouvelles parcelles ont dû être créées. A fin décembre, on dénombre 38 grands jardins (400cm x 120cm) et 7 petits jardins (120cm x 120cm) pour 32 jardiniers en herbe.

En date du 18 novembre, une APA concernant la construction de l'espace jeux et de rencontre ainsi que la création d'un parc à chiens a été déposée par l'entreprise Canopée paysagisme.

Hangar communautaire de Dardagny – panneaux photovoltaïques

La construction d'un hangar communautaire par la Coopérative du Hangar Agricole de Dardagny (CHAD), qui regroupe une dizaine de viticulteurs et agriculteurs de la commune, a débuté au mois de septembre 2011. Celui-ci est situé sur la route de La Donzelle et a été achevé en mai 2012.

Le Conseil municipal a approuvé l'investissement pour la pose d'une surface de 1'250 m² de panneaux photovoltaïques qui permettront une production d'environ 200'000 kWh par année. Cette énergie est revendue aux SIG avec un prix d'achat fixé pour 20 ans.

Courant 2018 sont apparus les premiers défauts de construction et certaines cellules ont subi des fuites lors de gros orages. D'après les premières constatations, le problème serait lié à la sous-couverture du toit.

En mars 2019, les conclusions de Me Potter van Loon, avocat et mandaté par la commune, indiquent qu'il n'y a pas de contrat signé entre la commune et l'architecte, mais qu'il existe uniquement un contrat entre la commune et l'entreprise Soltis (panneaux photovoltaïques). Ce contrat mentionne que la sous-couverture étanche ne relève pas du cahier des charges de Soltis. Me van Loon précise également que les prétentions contre les entrepreneurs sont prescrites, le délai de 5 ans à compter de la réception des travaux étant écoulé (les travaux ont été réceptionnés le 24 janvier 2013).

En août 2019, le Tribunal de Première instance ordonne une expertise judiciaire et donne mandat à M. Hiltbrant. La conclusion de cette expertise indique une toiture souple, des plaques d'Eternit fissurées, pas entièrement étanches, posées sans natte de séparation, sans ventilation, la sous-toiture en panneaux n'est pas étanche et le nombre de naissance et descentes des eaux pluviales est insuffisant. Un devis d'un montant de Fr. 650'000,- pour les réparations est présenté par l'entreprise Duraffourd. Une nouvelle séance de conciliation est effectuée chez l'expert, mais aucun terrain d'entente n'est trouvé.

M. Hiltbrant rend son rapport au tribunal le 17 février 2020, qui impartit un délai aux parties pour les observations. En raison du Covid, le délai est prolongé jusqu'au mois de mai 2020.

Me Cramer, avocat du CHAD, écrit à la commune au mois de mai 2020 lui demandant d'entreprendre les travaux de réparations des dégâts aux bâtiments.

En juillet 2020, Me Bellanger reprend le dossier pour la commune suite au dessaisissement du dossier par Me van Loon. Me Bellanger demande des devis complémentaires en vue d'une négociation transactionnelle et propose une nouvelle conciliation qui aura lieu en janvier 2021. L'affaire suit son cours.

Production annuelle des panneaux solaires

2012	89'204 kWh	Fr. 24'987,- (à partir du mois de mai)
2013	209'863 kWh	Fr. 58'762,-
2014	218'755 kWh	Fr. 61'257,-
2015	226'085 kWh	Fr. 63'304,-
2016	215'540 kWh	Fr. 60'531,-
2017	221'386 kWh	Fr. 61'988,-
2018*	207'067 kWh	Fr. 68'134,-
2019	230'357 kWh	Fr. 87'766,-
2020**	219'987 kWh	Fr. 82'246,-

* Jusqu'au mois de juin 2018, le kWh était racheté par les SIG au prix de 0,28 ct. A partir du mois de juillet 2018, c'est l'entreprise Pronovo qui le rachète au prix de Fr. 0,38 ct.

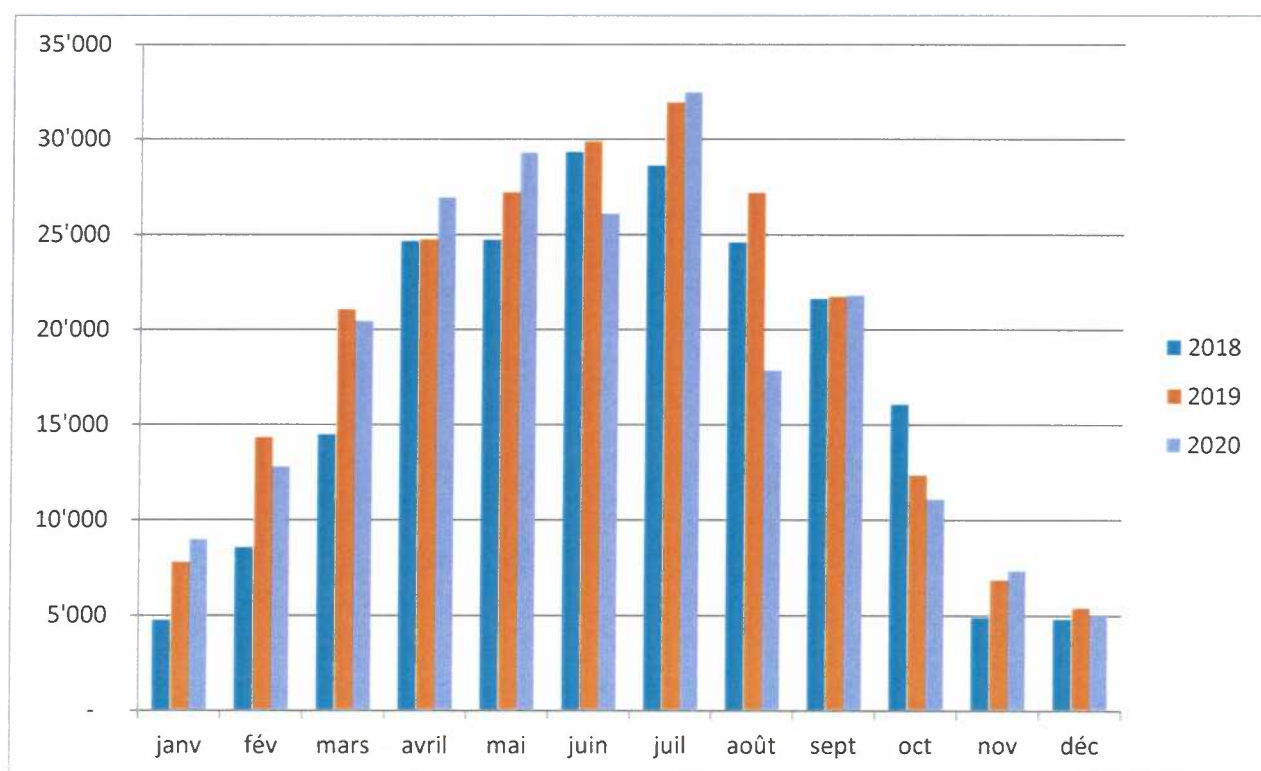
** Dès le 1^{er} janvier 2020, dans le cadre de la révision de la loi sur l'énergie, la commune doit commercialiser directement l'énergie produite par les panneaux solaires par un distributeur de son choix, qui seront les SIG.

En 2020, le coût moyen du kWh racheté par l'entreprise Pronovo s'élève à 0,355 cts et celui par les SIG à 0,027 cts, ce qui fait une moyenne sur l'année de 0,383 cts le kWh.

Production mensuelle des dernières années (chiffres en kWh)

kWh	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL
2016	6'517	8'255	19'029	20'508	26'358	26'936	31'134	29'206	22'513	12'996	7'532	4'556	215'540
2017	4'982	11'256	20'353	28'269	28'573	29'567	26'579	23'632	18'117	17'538	7'900	4'620	221'386
2018	4'763	8'549	14'469	24'671	24'732	29'317	28'602	24'605	21'614	16'049	4'889	4'807	207'067
2019	7'782	14'317	21'051	24'749	27'197	29'859	31'906	27'178	21'742	12'328	6'847	5'396	230'357
2020	8'972	12'768	20'448	26'926	29'282	26'071	32'447	17'839	21'811	11'066	7'347	5'010	219'987

Comparaison de la production mensuelle des trois dernières années (en kWh)



FINANCES

Les comptes de clôture 2020 se présentent ainsi :

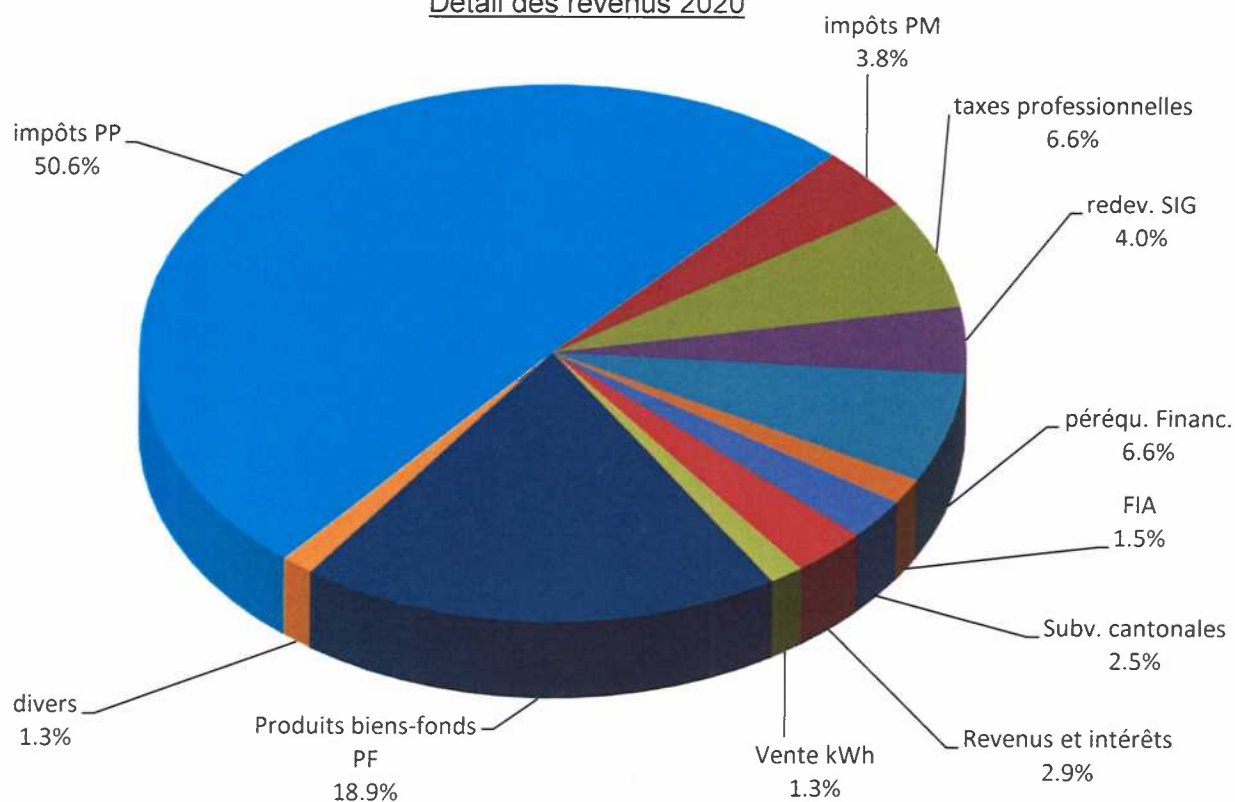
COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	comptes 2020	
	chf	chf
Revenus		6'403'985
Charges courantes	4'555'199	
Amortissement du patrimoine administratif	827'042	
Boni	1'021'744	
Total	6'403'985	6'403'985

DETAIL DES REVENUS

	comptes 2020
	chf
Impôts personnes physiques (PP)	3'241'248
Impôts personnes morales (PM)	245'842
Taxe professionnelle	422'510
Redevance SIG	257'044
Fonds péréquation intercommunal	420'321
FIA	96'134
Subventions communales-cantoniales-fédérales	158'660
Revenus et intérêts	187'890
Vente kWh	84'610
Réévaluations actions BCGe	-
Produits biens-fonds du PF	1'208'066
Locations et recettes diverses	81'660
Total	6'403'985

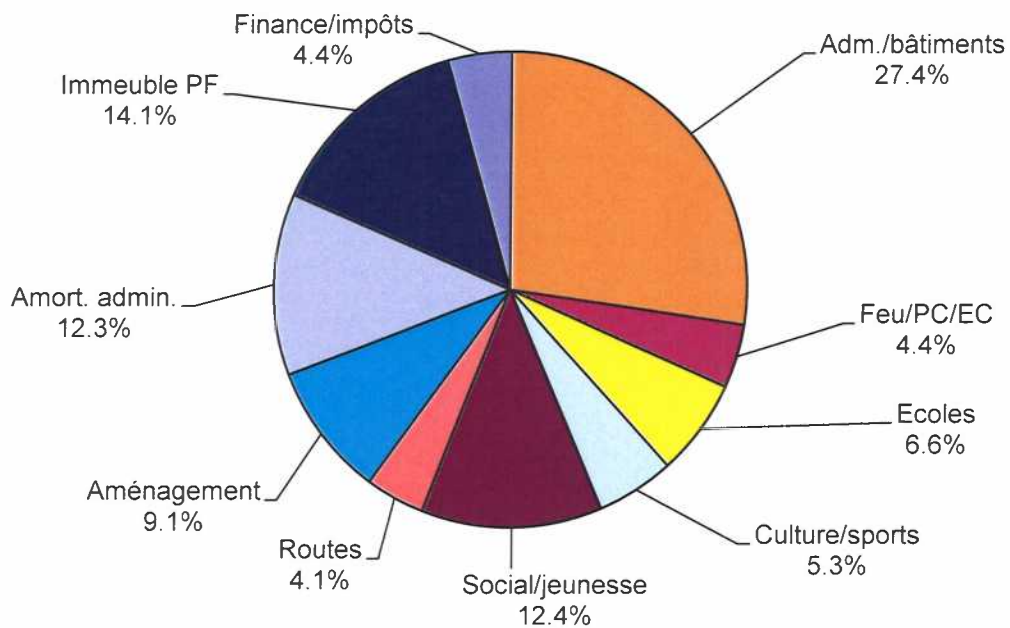
Détail des revenus 2020



DETAIL DES CHARGES

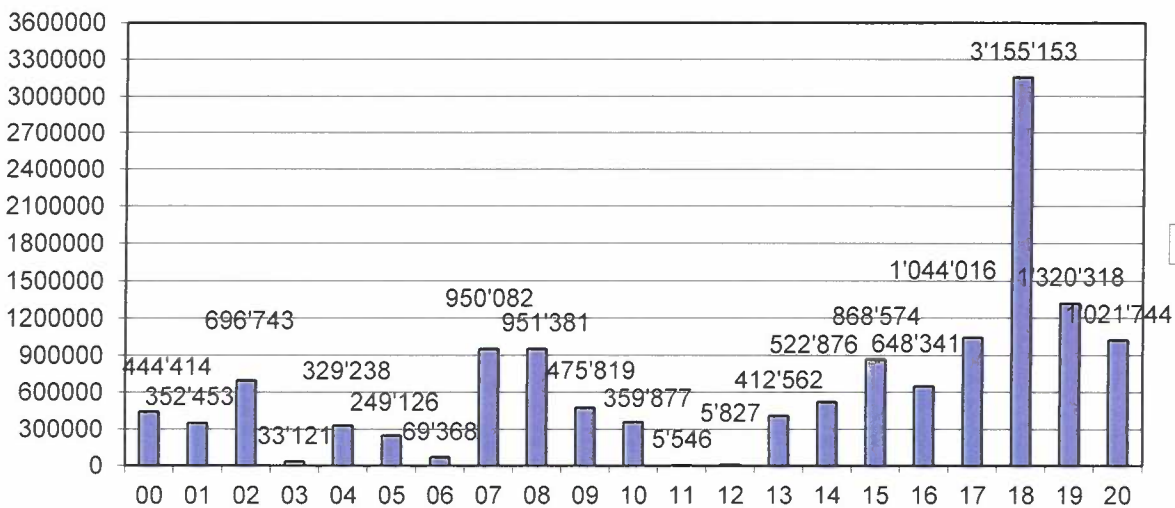
	comptes 2020
	chf
Adm. générale / bâtiments communaux / CM / Exécutif	1'422'108
Etat civil / feu / protection civile / sécurité publique	226'250
Enseignement et formation / écoles	341'913
Culture / loisirs / sports / parcs et promenade	275'178
Aide sociale / institution jeunesse / crèche	642'316
Routes communales / trafic / transports	210'735
Protection aménagement / canalisations / déchets	474'772
Amortissements patrimoine administratif	827'042
Immeubles patrimoine financier	734'415
Finances et impôts	227'512
Total	5'382'241

Répartition des charges 2019



EVOLUTION RESULTATS

Bonis (chf)

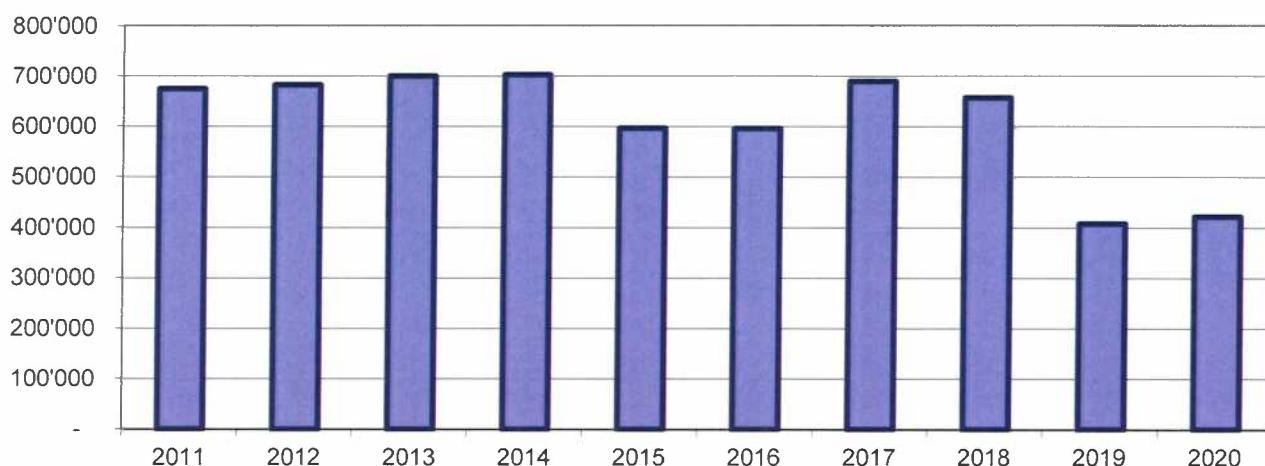


REVENUS FISCAUX

TAXE PROFESSIONNELLE

année	production annuelle	taxes prof. encaissées	reliquat
2011	675'080	672'080	4'590
2012	682'920	677'960	1'530
2013	700'483	699'753	2'210
2014	703'310	701'200	3'590
2015	596'690	599'750	2'010
2016	595'920	597'080	850
2017	689'530	689'120	4'020
2018	656'990	653'280	3'710
2019	408'690	406'425	5'975
2020	422'510	418'220	10'265

**évolution de la production annuelle
de la taxe professionnelle**



A ce jour, 35 contribuables sont soumis à cet impôt qui a pour base les éléments suivants des entreprises, commerçants et artisans de la commune : chiffre d'affaires, loyer et nombre d'employés.

CENTIMES ADDITIONNELS SUR LES PERSONNES PHYSIQUES

Le décompte de la **production 2020 de Fr. 3'241'248.-** se présente comme suit :

	<u>2019</u>		<u>2020</u>	<i>écart</i>
Impôts estimés sur l'exercice courant	+ 2'600'355	+	2'570'899	-1.1%
Impôt à la source estimé	+ 538'000	+	639'887	+18.9%
Rectification impôts années préc.	- 85'797	+	30'440	
Taxations IBO + suppl. - dégrèv.	- 7'204	+	22	
Production 2020 PP	3'045'354		3'241'248	+ 6.4%

CENTIMES ADDITIONNELS SUR LES PERSONNES MORALES

Le décompte de la **production 2020 de Fr. 245'842.-** se présente comme suit :

	<u>2019</u>		<u>2020</u>	<i>écart</i>
Impôt estimés sur l'exercice courant	+ 576'156	+	210'749	-36.6%
Rectification impôts années préc.	+ 93'193	+	35'093	-62.3%
Suppl./dégrèv. s/ reliquat années préc.	+ 271			
Production 2020 PM	669'620		245'842	-63,3%

FONDS INTERCOMMUNAL

	Subvention reçue	Participation commune	Total 2020 (produit)
Prise en charge des intérêts ./ Alimentation FI	48'489		
Places de crèches ./ Alimentation FI		11'401	
Péréquation des ressources	14'328		51'416

Le FI contribue au financement de projets présentant un fort intérêt intercommunal. Il apporte ainsi son soutien financier dans différents domaines, tel que création de places de crèche, la culture, la prise en charge de coûts liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, réseau informatique, etc.). Le FI octroie également des subventions de fonctionnement destinées à atténuer les effets du transfert de charges de l'Etat aux communes concernant le parascolaire.

Alimenté par la contribution annuelle de chacune des communes du canton, le FI est doté de recettes se montant chaque année à quelque 14 millions de francs (23 millions dont à déduire environ 9 millions de prise en charge des intérêts des communes à faible capacité financière).

Une contribution spécifique est prélevée auprès de l'ensemble des communes pour participer au financement des frais d'exploitation des structures de la petite enfance à charges des communes, à raison de Fr. 10'000,- par place d'accueil à plein temps et par an. Les communes dotées de places de crèche pourront donc recevoir des subventions alors que d'autres, comme la notre, devront participer à ce Fonds intercommunal.

FONDS PEREQUATION FINANCIERE

	2017	2018	2019	2020
Subventions reçues de ce fonds	431'854	519'465	481'021	368'905

Ce fonds est alimenté par le 20% des impôts perçus sur les bénéficiaires des personnes morales et ses recettes sont réparties entre les communes en fonction de leur indice de capacité financière (s'il n'est pas supérieur à 140 points), du nombre de centimes additionnels (ne doit pas être inférieur à 45 cts) et de leur population.

INDICE DE CAPACITE FINANCIERE

	2016	2017	2018	2019	2020
variations en points	46.03	44.88	44.63	46.96	51.11

Cet indice, qui établit le rapport existant entre les revenus et les charges d'une commune, est calculé sur les résultats des 3 avant-derniers exercices. Quatre indices sont pris en compte : celui des revenus par rapport au nombre d'habitants, celui des revenus par rapport au nombre d'élèves, celui des revenus par rapport à l'importance du domaine public à charge des communes ainsi que celui des taux des centimes additionnels.

Cet indice détermine entre autre le taux des subventions cantonales pour les investissements du patrimoine administratif ainsi que la part des communes aux prestations du Fonds intercommunal et du Fonds de péréquation financière.

PART PRIVILEGIEE

	2016	2017	2018	2019	2020
variations en %	80%	80%	80%	80%	78%

Le taux de la part privilégiée est déterminé en fonction de l'indice de capacité financière des communes. Il a pour objectif de répartir les impôts des personnes physiques entre les lieux de domicile et de travail des contribuables.

FONDS INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN (FIDU)

La construction de logements induit des coûts importants pour les communes en matière d'équipement. Le plan directeur assigne de construire dans certaines communes plus que d'autres et il en résulte un impact financier inégalement réparti.

Le FIDU permet aux communes fortement impactées d'être soutenues financièrement par le biais d'une subvention d'investissement, d'une part par les communes qui ne sont pas ou peu concernées, d'autre part par le canton.

Ce fonds est doté de Fr. 25'000'000,-. La participation des communes est de Fr. 23'000'000,- répartis en fonction de la valeur de production du centime additionnel et le canton participe à hauteur de Fr. 2'000'000,-.

	Participation Dardagny au FIDU (investissement)	Subv. perçues du FIDU pour nouveaux logements créés
2017	55'400.00	588'000.00
2018	59'000.00	189'000.00
2019	75'900.00	49'000.00
2020	80'900.00	-

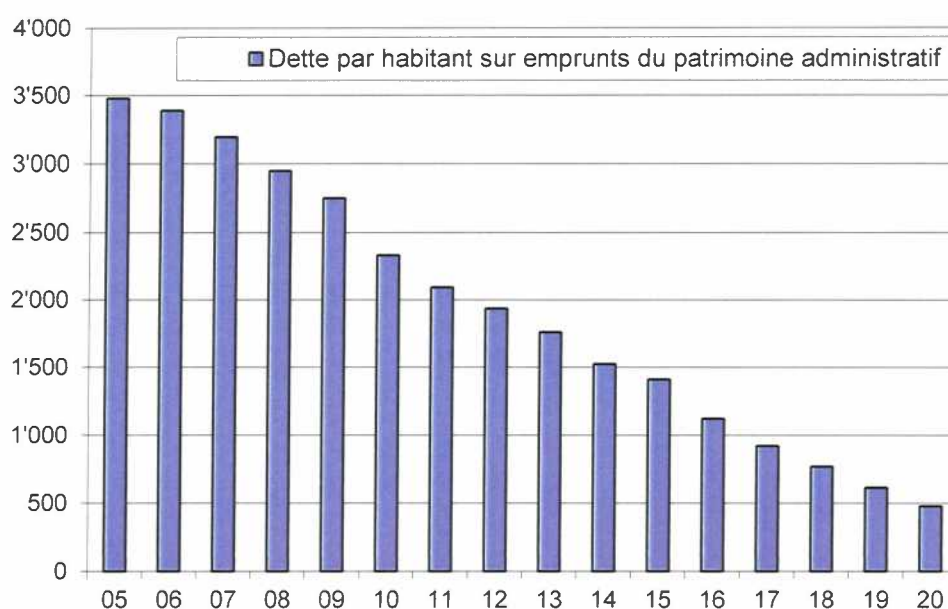
TABLEAU DES EMPRUNTS (consolidés)

IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Emprunts pour	Banque	Date emprunt	Capital initial	Date éch.	Intérêts payés	Taux %	Taux fixé jusqu'au	Amort.	Solde au 31.12.2020
Polyvalente	BCGe	1982	2'000'000	2023	3'088	2.32/0.70	30.06.2022	86'789	179'662
Trésorerie	BRGO	1996	1'400'000	2022	3'537	1.16	31.12.2020	52'900	252'009
Trésorerie	BRGO	1997	750'000	2023	2'168	1.22	31.12.2025	29'247	148'491
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	1'433	1.46	31.03.2023	32'718	65'437
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	954	1.40	30.09.2021	34'050	34'119
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	2'556	0.85	12.11.2029	26'155	212'730
Totaux			6'400'000		13'736			261'859	892'448

Dette par habitant sur emprunts du patrimoine administratif

année	francs
05	3'478
06	3'389
07	3'195
08	2'949
09	2'748
10	2'329
11	2'093
12	1'937
13	1'761
14	1'525
15	1'412
16	1'121
17	920
18	768
19	614
20	478



IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER

Patrimoine financier - Immeubles locatifs / Parkings publics / Auberge de Dardagny

Emprunts pour	Banque	Date emprunt	Capital initial	Date éch.	Intérêts payés	Taux %	Taux fixé jusqu'au	Amort.	Solde au 31.12.2020
Immeubles Dardagny	BCGe	1970	2'580'000	2037	6'256	2.32/0.70	30.09.2024	50'000	201'200
Parking	BCGe	2008	600'000	non fixé	10'404	2.168	08.11.2023	20'000	460'000
Parking	BCGe	2009	500'000	2019	2'125	0.850	12.11.2029	25'000	225'000
Immeubles La Plaine	BCGe	1983	6'830'000	non fixé	64'427	1.210	23.05.2032	150'000	5'180'000
Idem	BCGe	1983	1'575'000	2009					---
Auberge	BCGe	2016	1'000'000	non fixé	8'740	0.950	29.08.1931	20'000	900'000
Totaux			13'085'000		91'952			265'000	6'966'200

Charges financières par logement (intérêts + remboursement des dettes)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Immeubles Dardagny (20 log.)	6'662	6'475	6'374	6'317	6'144	5'743	5'689
Immeubles HLM La Plaine (42 log.)	6'886	6'805	6'728	5'801	5'192	5'105	5'105

COMPTES ANNUELS

2020

de la commune de Dardagny

MESSAGE DU CONSEIL EXECUTIF

L'année 2020 aura été marquée par une crise sanitaire mondiale sans précédent, dont les conséquences économiques et sociales ont été, et sont encore, particulièrement difficiles pour la population et les entreprises.

La mairie a mis en place un plan solidaire dès l'apparition de cette pandémie et, grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, personne n'a été laissé de côté. Nous avons pu constater que lorsque les difficultés apparaissent, la solidarité de tout un chacun peut être exceptionnelle.

Concernant l'exercice 2020, les comptes de la commune présentent un excédent de revenus de Fr. 1'021'744,49.

Deux tiers de ce boni (Fr. 681'137,59) proviennent du patrimoine financier (immeubles locatifs, parkings, etc.), le dernier tiers provenant entre autre du fait que de nombreux comptes de charges n'ont pas, ou peu, été mis à contribution dus à la pandémie (diverses fêtes culturelles, promotions, fête du 1^{er} août, rénovation de bâtiments/routes, etc.).

Au niveau des entrées fiscales, si ces dernières sont relativement stables pour les personnes physique (baisse de Fr. 78'750,- par rapport au budget 2020), ce sont surtout les entrées fiscales des personnes morales qui auront fortement diminuées (baisse de Fr. 132'345,- par rapport au budget 2020 et baisse de Fr. 478'480,- par rapport à l'année 2019)

Parmi les autres faits notables, nous avons notamment constaté une forte dévalorisation de l'action des titres de la BCGe qui est passée de Fr. 194.50 l'action au 31.12.2019 à Fr. 159,- l'action au 31.12.2020, engendrant une perte de Fr. 168'838,-.

Dardagny, le 29 mars 2021

Anne Zoller, Maire

		1er janvier 2020	31 décembre 2020
1	Actif	62 978 441.05	63 118 963.15
10	Patrimoine financier	54 094 686.27	53 801 253.13
100	Disponibilités et placements à court terme	7 799 039.53	8 710 679.60
101	Créances	1 592 439.08	1 592 088.80
102	Placements financiers à court terme	5 000 000.00	3 998 902.78
104	Actifs de régularisation	100 537.86	65 750.15
107	Placements financiers	935 042.00	766 204.00
108	Immobilisations corporelles PF	38 508 000.00	38 508 000.00
109	Créances envers financements spéciaux et capitaux	159 627.80	159 627.80
14	Patrimoine administratif	8 883 754.78	9 317 710.02
140	Immobilisations corporelles du PA	7 855 149.78	8 222 055.02
145	Participations, capital social	843 975.00	836 475.00
146	Subventions d'investissements	184 630.00	259 180.00
2	Passif	62 978 441.05	63 118 963.15
20	Capitaux de tiers	9 695 258.68	8 814 036.29
200	Engagements courants	198 121.96	140 047.09
204	Passifs de régularisation	63 368.67	72 080.60
205	Provisions à court terme	655 001.00	418 589.00
206	Engagements financiers à long terme	8 385 507.30	7 858 647.40
208	Provisions à long terme	220 000.00	148 207.00
209	Engag. envers financements spéciaux et capitaux	173 259.75	176 465.20
29	Capital propre	53 283 182.37	54 304 926.86
291	Fonds enregistrés comme capital propre	8 640.00	
299	Excédent/découvert du bilan	53 274 542.37	54 304 926.86

Description	Comptes 31.12.2019	Budget 31.12.2020	Comptes 31.12.2020
Charges d'exploitation	4 196 080.71	5 316 580.00	4 428 328.44
30 Charges de personnel	933 296.18	974 800.00	945 479.66
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1 367 237.65	2 168 800.00	1 387 559.19
33 Amortissements du patrimoine administratif	586 770.00	598 580.00	585 140.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux			
36 Charges de transfert	1 308 776.88	1 574 400.00	1 510 149.59
37 Subventions redistribuées			
Revenus d'exploitation	4 982 819.97	5 029 800.00	4 821 637.98
40 Revenus fiscaux	4 604 684.05	4 604 000.00	4 278 505.49
41 Patentes et concessions			
42 Taxes	182 307.63	111 700.00	148 964.69
43 Revenus divers			
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			
46 Revenus de transfert	195 828.29	314 100.00	394 167.80
47 Subventions à redistribuer			
Résultat d'exploitation	786 739.26	286 780.00-	393 309.54
34 Charges financières	806 057.19	970 400.00	725 860.09
44 Revenus financiers	1 655 822.33	1 499 370.00	1 582 347.29
Résultat financier	849 765.14	528 970.00	856 487.20
RESULTAT OPERATIONNEL	1 636 504.40	242 190.00	1 249 796.74
38 Charges extraordinaires	50 000.00	240 000.00	228 052.25
48 Revenus extraordinaires	266 186.19-		
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	316 186.19-	240 000.00-	228 052.25-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	1 320 318.21	2 190.00	1 021 744.49

N° compte	Désignation du compte	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL CHARGES	1 564 853.33	1 731 170.00	1 448 038.33
	TOTAL REVENUS	91 627.15	79 200.00	79 767.40
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF			
	TOTAL CHARGES	204 921.90	167 340.00	138 258.70
011	Législatif			
	TOTAL CHARGES	82 787.80	40 250.00	21 279.25
300	Autorités et commissions	10 000.00	12 400.00	10 200.00
309	Autres charges de personnel		3 000.00	2 719.75
310	Charges de matériel et de marchand	3 563.30	17 000.00	12 634.50
311	Immobilisations ne pouvant être por		500.00	
317	Dédommagements	69 224.50	7 350.00	4 275.00-
012	Exécutif			
	TOTAL CHARGES	122 134.10	127 090.00	116 979.45
300	Autorités et commissions	97 378.20	92 200.00	95 762.05
305	Cotisations patronales	5 175.90	5 900.00	5 336.20
309	Autres charges de personnel	7 590.00	16 000.00	3 385.40
311	Immobilisations ne pouvant être por		1 000.00	1 053.30
317	Dédommagements	11 990.00	11 990.00	11 442.50
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL CHARGES	1 359 931.43	1 563 830.00	1 309 779.63
	TOTAL REVENUS	91 627.15	79 200.00	79 767.40
021	Finance et contributions			
	TOTAL CHARGES	74 597.82	165 000.00	
318	Dépréciations sur créances	33 170.85-	55 000.00	
361	Dédommagements à des collectivités	107 768.67	110 000.00	
022	Services généraux, autres			
	TOTAL CHARGES	966 857.86	1 004 300.00	964 533.09
	TOTAL REVENUS	15 654.15	3 000.00	6 817.40
301	Salaires du personnel administratif	618 916.15	663 000.00	634 289.35
303	Travailleurs temporaires	12 420.33	10 000.00	9 320.33
305	Cotisations patronales	180 226.00	165 500.00	176 718.75
309	Autres charges de personnel	1 589.60	6 300.00	7 677.83
310	Charges de matériel et de marchand	27 016.00	21 500.00	16 813.10
311	Immobilisations ne pouvant être por	3 783.25	14 000.00	10 390.03
313	Prestations de services et honorair	92 357.03	83 700.00	74 127.75
314	Travaux d'entretien		2 000.00	867.40
315	Entretien des biens meubles et immo	1 485.50	2 000.00	161.55
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'	4 244.35	8 000.00	5 926.95
317	Dédommagements	1 783.10	2 300.00	2 943.30
361	Dédommagements à des collectivités	23 036.55	26 000.00	25 296.75
421	Emoluments administratifs	1 375.35	1 000.00	1 339.70
426	Remboursements	11 618.80		3 867.70

N° compte	Désignation du compte	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
447	Produit des biens-fonds PA	2 660.00	2 000.00	1 610.00
029	Immeubles administratifs			
	TOTAL CHARGES	318 475.75	394 530.00	345 246.54
	TOTAL REVENUS	75 973.00	76 200.00	72 950.00
310	Charges de matériel et de marchandi	4 596.27	11 000.00	14 014.57
311	Immobilisations ne pouvant être por	5 459.50	11 000.00	9 422.09
312	Alimentation et élimination, biens-	72 373.55	86 000.00	61 037.40
313	Prestations de services et honorair	20 798.27	36 000.00	32 783.50
314	Travaux d'entretien	172 818.98	205 700.00	182 715.35
315	Entretien des biens meubles et immo	17 999.88	18 000.00	18 583.63
317	Dédommagements	1 029.30	900.00	760.00
330	Immobilisations corporelles du PA	19 580.00	19 580.00	19 580.00
366	Amortissements, subventions d'inves	3 820.00	6 350.00	6 350.00
426	Remboursements	7 200.00	7 200.00	7 200.00
447	Produit des biens-fonds PA	68 773.00	69 000.00	65 750.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE			
	TOTAL CHARGES	235 650.90	271 100.00	231 440.32
	TOTAL REVENUS	50 063.56	25 000.00	43 659.37
11	SECURITE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	4 089.30	3 500.00	2 135.40
	TOTAL REVENUS	26 799.52	10 000.00	22 533.11
111	Police municipale			
	TOTAL CHARGES	4 089.30	3 500.00	2 135.40
	TOTAL REVENUS			1 300.00
361	Dédommagements à des collectivités	4 089.30	3 500.00	2 135.40
427	Amendes			1 300.00
112	Sécurité routière			
	TOTAL REVENUS	26 799.52	10 000.00	21 233.11
427	Amendes	26 799.52	10 000.00	21 233.11
14	QUESTIONS JURIDIQUES			
	TOTAL CHARGES	27 116.60	41 300.00	39 953.05
	TOTAL REVENUS	4 580.00	5 000.00	3 920.00
140	Questions juridiques			
	TOTAL CHARGES	27 116.60	41 300.00	39 953.05
	TOTAL REVENUS	4 580.00	5 000.00	3 920.00
310	Charges de matériel et de marchandi	320.00	300.00	169.60
319	Diverses charges d'exploitation	500.00	1 000.00	835.00
361	Dédommagements à des collectivités	26 296.60	40 000.00	38 948.45
421	Emoluments administratifs	4 580.00	5 000.00	3 920.00
15	SERVICE DU FEU			

N° compte	Désignation du compte	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
	TOTAL CHARGES	187 870.00	203 300.00	175 097.97
	TOTAL REVENUS	17 109.04	10 000.00	17 206.26
150	Service du feu			
	TOTAL CHARGES	187 870.00	203 300.00	175 097.97
	TOTAL REVENUS	17 109.04	10 000.00	17 206.26
311	Immobilisations ne pouvant être por	11 650.65	11 000.00	2 671.35
314	Travaux d'entretien		3 000.00	5 395.20
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'	300.00	300.00	300.00
330	Immobilisations corporelles du PA	5 190.00	7 000.00	5 190.00
361	Dédommagements à des collectivités	163 229.35	177 000.00	176 241.42
363	Subventions à des collectivités et	7 500.00	5 000.00	14 700.00-
460	Quotes-parts à des revenus	17 109.04	10 000.00	17 206.26
16	DEFENSE			
	TOTAL CHARGES	16 575.00	23 000.00	14 253.90
	TOTAL REVENUS	1 575.00		
162	Défense civile			
	TOTAL CHARGES	16 575.00	23 000.00	14 253.90
	TOTAL REVENUS	1 575.00		
311	Immobilisations ne pouvant être por		500.00	
314	Travaux d'entretien	452.90	3 000.00	
315	Entretien des biens meubles et immo		1 500.00	
361	Dédommagements à des collectivités	16 122.10	16 500.00	13 996.30
363	Subventions à des collectivités et		1 500.00	257.60
447	Produit des biens-fonds PA	1 575.00		
2	FORMATION			
	TOTAL CHARGES	380 708.44	445 200.00	341 913.15
	TOTAL REVENUS	41 683.00	39 900.00	42 745.50
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL CHARGES	380 708.44	445 200.00	341 913.15
	TOTAL REVENUS	41 683.00	39 900.00	42 745.50
217	Bâtiments scolaires			
	TOTAL CHARGES	40 789.23	86 400.00	22 461.95
	TOTAL REVENUS	500.00		1 070.00
310	Charges de matériel et de marchandi	200.55	1 200.00	500.00
311	Immobilisations ne pouvant être por	2 769.75	7 000.00	1 980.00
312	Alimentation et élimination, biens-	12 800.40	15 000.00	10 167.05
313	Prestations de services et honorair	2 142.23	3 700.00	2 752.30
314	Travaux d'entretien	16 624.75	55 000.00	5 311.05
315	Entretien des biens meubles et immo	1 751.55	2 000.00	1 751.55
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'	4 500.00		
361	Dédommagements à des collectivités		2 500.00	
447	Produit des biens-fonds PA	500.00		1 070.00

N° compte	Désignation du compte	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
218	Accueil de jour			
	TOTAL CHARGES	245 893.00	234 000.00	233 344.00
	TOTAL REVENUS	16 908.00	16 900.00	16 908.00
361	Dédommagements à des collectivités	245 893.00	234 000.00	233 344.00
462	Péréquation financière et compensat	16 908.00	16 900.00	16 908.00
219	Scolarité obligatoire, non mentionn			
	TOTAL CHARGES	94 026.21	124 800.00	86 107.20
	TOTAL REVENUS	24 275.00	23 000.00	24 767.50
310	Charges de matériel et de marchandi	2 773.70	3 600.00	187.45
313	Prestations de services et honorair	4 462.36	6 500.00	2 000.00
317	Dédommagements	78 195.00	93 600.00	73 150.75
319	Diverses charges d'exploitation	3 022.65	4 100.00	2 992.10
363	Subventions à des collectivités et	5 572.50	17 000.00	7 776.90
463	Subventions des collectivités publi	24 275.00	23 000.00	24 767.50
3	CULTURE SPORTS ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL CHARGES	219 896.12	496 800.00	341 678.36
	TOTAL REVENUS	3 515.00	2 300.00	2 833.00
32	CULTURE, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	46 023.77	73 900.00	39 569.17
	TOTAL REVENUS	95.00		49.00
321	Bibliothèques			
	TOTAL CHARGES	2 003.00	1 500.00	1 618.00
361	Dédommagements à des collectivités	2 003.00	1 500.00	1 618.00
329	Culture non mentionnée ailleurs			
	TOTAL CHARGES	44 020.77	72 400.00	37 951.17
	TOTAL REVENUS	95.00		49.00
309	Autres charges de personnel		500.00	70.00
310	Charges de matériel et de marchandi	1 611.10	7 800.00	4 115.20
311	Immobilisations ne pouvant être por		1 000.00	
313	Prestations de services et honorair	19 740.90	26 500.00	9 200.40
315	Entretien des biens meubles et immo		2 500.00	500.00
361	Dédommagements à des collectivités		600.00	
363	Subventions à des collectivités et	22 668.77	33 500.00	24 065.57
425	Recette sur ventes	95.00		49.00
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL CHARGES	173 872.35	422 400.00	302 109.19
	TOTAL REVENUS	3 420.00	2 300.00	2 784.00
341	Sports			
	TOTAL CHARGES	122 911.20	157 500.00	89 058.80
	TOTAL REVENUS	1 100.00		
310	Charges de matériel et de marchandi	521.50	4 600.00	1 563.50

N° compte	Désignation du compte	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
311	Immobilisations ne pouvant être por	754.40	4 500.00	
312	Alimentation et élimination, biens-	27 164.30	25 000.00	11 060.60
313	Prestations de services et honorair	1 864.10	2 200.00	628.10
314	Travaux d'entretien	62 899.80	88 500.00	46 228.15
315	Entretien des biens meubles et immo	3 276.75	4 300.00	3 284.45
330	Immobilisations corporelles du PA			
363	Subventions à des collectivités et	26 430.35	28 400.00	26 294.00
424	Taxes d'utilisation et taxes pour p	400.00		
447	Produit des biens-fonds PA	700.00		
342	Loisirs			
	TOTAL CHARGES	50 961.15	264 900.00	213 050.39
	TOTAL REVENUS	2 320.00	2 300.00	2 784.00
310	Charges de matériel et de marchandi	12 649.42	56 000.00	45 546.51
311	Immobilisations ne pouvant être por	12 224.34	17 000.00	13 771.48
312	Alimentation et élimination, biens-	1 552.10	2 900.00	2 014.15
313	Prestations de services et honorair	150.00	250.00	250.00
314	Travaux d'entretien	830.80	102 000.00	79 308.25
315	Entretien des biens meubles et immo		3 000.00	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'	1 064.49	1 850.00	350.00
319	Diverses charges d'exploitation	2 500.00	2 800.00	2 500.00
330	Immobilisations corporelles du PA	16 500.00	26 500.00	16 500.00
363	Subventions à des collectivités et	3 490.00	2 600.00	2 810.00
383	Amortissements complémentaires		50 000.00	50 000.00
426	Remboursements	1 000.00	1 000.00	1 000.00
447	Produit des biens-fonds PA	1 320.00	1 300.00	1 784.00
35	Eglises et affaires religieuses			
	TOTAL CHARGES		500.00	
350	Eglises et affaires religieuses			
	TOTAL CHARGES		500.00	
315	Entretien des biens meubles et immo		500.00	
5	PREVOYANCE SOCIALE			
	TOTAL CHARGES	445 639.45	674 950.00	649 815.55
	TOTAL REVENUS	13 169.00	60 000.00	46 984.10
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS			
	TOTAL CHARGES	15 178.20	27 700.00	10 968.50
535	Prestations de vieillesse			
	TOTAL CHARGES	15 178.20	27 700.00	10 968.50
310	Charges de matériel et de marchandi		200.00	
319	Diverses charges d'exploitation	2 195.00	3 500.00	2 011.25
363	Subventions à des collectivités et	12 983.20	24 000.00	8 957.25
54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	TOTAL CHARGES	378 197.60	582 250.00	555 957.65

N° compte	Désignation du compte	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
	TOTAL REVENUS	13 169.00	60 000.00	46 984.10
545	Prestations aux familles			
	TOTAL CHARGES	378 197.60	582 250.00	555 957.65
	TOTAL REVENUS	13 169.00	60 000.00	46 984.10
310	Charges de matériel et de marchand		2 450.00	
311	Immobilisations ne pouvant être por		1 000.00	
312	Alimentation et élimination, biens-		500.00	
313	Prestations de services et honorair	2 058.80	2 800.00	
314	Travaux d'entretien		1 000.00	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'	12 966.55	14 000.00	13 086.25
317	Dédommagements		500.00	
319	Diverses charges d'exploitation	17 722.25	17 000.00	13 027.40
361	Dédommagements à des collectivités	337 500.00	535 000.00	521 644.00
363	Subventions à des collectivités et	450.00	500.00	700.00
365	Dépréciations, participations PA	7 500.00	7 500.00	7 500.00
461	Dédommagements de collectivités pub	13 169.00	10 000.00	9 495.10
463	Subventions des collectivités publi		50 000.00	37 489.00
55	Chômage			
	TOTAL CHARGES		800.00	600.00
552	Prestations aux chômeurs			
	TOTAL CHARGES		800.00	600.00
363	Subventions à des collectivités et		800.00	600.00
57	Aide sociale et domaine de l'asile			
	TOTAL CHARGES	52 263.65	64 200.00	82 289.40
573	Politique en matière d'asile et de			
	TOTAL CHARGES	276.45	2 500.00	1 605.40
363	Subventions à des collectivités et	276.45	2 500.00	1 605.40
579	Assistance, non mentionné ailleurs			
	TOTAL CHARGES	51 987.20	61 700.00	80 684.00
313	Prestations de services et honorair	1 780.00	3 200.00	2 132.00
319	Diverses charges d'exploitation			15 946.00
361	Dédommagements à des collectivités			3 100.00
362	Péréquation financière et compensat	26 456.00	26 500.00	26 456.00
363	Subventions à des collectivités et	23 751.20	32 000.00	33 050.00
6	TRANSPORT			
	TOTAL CHARGES	330 081.77	498 450.00	429 747.10
	TOTAL REVENUS	22 135.00	21 000.00	81 875.00
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL CHARGES	258 667.07	427 020.00	360 535.45
615	Routes communales			
	TOTAL CHARGES	258 667.07	427 020.00	360 535.45

N° compte	Désignation du compte	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
310	Charges de matériel et de marchand	12 176.90	19 000.00	6 301.10
311	Immobilisations ne pouvant être por	7 662.10	5 500.00	2 448.15
312	Alimentation et élimination, biens-	4 007.55	6 500.00	4 468.30
313	Prestations de services et honorair	21 616.78	49 900.00	41 773.55
314	Travaux d'entretien	106 194.89	109 100.00	75 894.44
315	Entretien des biens meubles et immo	10 255.85	8 500.00	4 315.45
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'	14 837.00	16 000.00	15 366.21
317	Dédommagements	1 460.00	1 760.00	1 460.00
319	Diverses charges d'exploitation		250.00	
330	Immobilisations corporelles du PA	76 260.00	76 260.00	76 260.00
361	Dédommagements à des collectivités	4 196.00	4 250.00	4 196.00
383	Amortissements complémentaires		130 000.00	128 052.25
62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL CHARGES	71 414.70	71 430.00	69 211.65
	TOTAL REVENUS	22 135.00	21 000.00	81 875.00
621	Infrastructure ferroviaire			
	TOTAL CHARGES	17 783.85	17 130.00	15 539.70
312	Alimentation et élimination, biens-	1 453.85	800.00	839.70
330	Immobilisations corporelles du PA	16 330.00	16 330.00	14 700.00
622	Trafic régional et d'agglomération			
	TOTAL CHARGES	53 630.85	54 300.00	53 671.95
	TOTAL REVENUS	22 135.00	21 000.00	81 875.00
313	Prestations de services et honorair	21 845.85	22 000.00	21 873.95
314	Travaux d'entretien		500.00	
361	Dédommagements à des collectivités	3 785.00	3 800.00	3 798.00
363	Subventions à des collectivités et	28 000.00	28 000.00	28 000.00
425	Recette sur ventes	22 135.00	21 000.00	11 875.00
463	Subventions des collectivités publi			70 000.00
7	PROTECTION AMENAG. ENVIRONNEMENT			
	TOTAL CHARGES	926 486.84	1 092 150.00	915 921.64
	TOTAL REVENUS	109 324.15	102 500.00	102 678.60
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU			
	TOTAL CHARGES	12 374.19	18 000.00	12 073.60
710	Approvisionnement en eau			
	TOTAL CHARGES	12 374.19	18 000.00	12 073.60
312	Alimentation et élimination, biens-	10 495.10	13 500.00	10 495.10
313	Prestations de services et honorair	1 644.74	2 500.00	1 578.50
314	Travaux d'entretien	234.35	2 000.00	
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL CHARGES	359 662.50	398 640.00	324 145.36
	TOTAL REVENUS	96 303.60	96 000.00	96 134.00
720	Traitement des eaux usées			

N° compte	Désignation du compte	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
	TOTAL CHARGES	359 662.50	398 640.00	324 145.36
	TOTAL REVENUS	96 303.60	96 000.00	96 134.00
310	Charges de matériel et de marchand	1 160.00	1 800.00	
311	Immobilisations ne pouvant être por		2 000.00	
313	Prestations de services et honorair	3 295.70	10 500.00	300.00
314	Travaux d'entretien	40 866.80	70 000.00	9 505.36
330	Immobilisations corporelles du PA	314 340.00	314 340.00	314 340.00
461	Dédommagements de collectivités pub	96 303.60	96 000.00	96 134.00
463	Subventions des collectivités publi			
73	GESTION DES DECHETS			
	TOTAL CHARGES	434 804.80	457 440.00	425 011.51
	TOTAL REVENUS	11 820.55	6 000.00	6 044.60
730	Gestion des déchets			
	TOTAL CHARGES	434 804.80	457 440.00	425 011.51
	TOTAL REVENUS	11 820.55	6 000.00	6 044.60
310	Charges de matériel et de marchand	11 914.62	3 500.00	840.70
313	Prestations de services et honorair	333 751.58	345 200.00	330 671.46
314	Travaux d'entretien	861.60	2 000.00	2 263.35
315	Entretien des biens meubles et immo	28 454.35	47 000.00	31 517.95
330	Immobilisations corporelles du PA	59 140.00	59 140.00	59 140.00
361	Dédommagements à des collectivités	682.65	600.00	578.05
424	Taxes d'utilisation et taxes pour p	5 046.25		55.00
425	Recette sur ventes	6 774.30	6 000.00	5 989.60
77	PROTEC. ENVIRONNEMENT, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	5 745.70	50 400.00	35 343.70
	TOTAL REVENUS	1 200.00	500.00	500.00
771	Cimetières			
	TOTAL CHARGES	5 638.00	20 200.00	9 514.45
	TOTAL REVENUS	1 200.00	500.00	500.00
310	Charges de matériel et de marchand	1 320.15	3 000.00	1 101.25
311	Immobilisations ne pouvant être por		1 000.00	
312	Alimentation et élimination, biens-	1 668.40	1 200.00	1 688.05
314	Travaux d'entretien	2 649.45	15 000.00	6 725.15
424	Taxes d'utilisation et taxes pour p	1 200.00	500.00	500.00
779	Protect. Environnement, autres			
	TOTAL CHARGES	107.70	30 200.00	25 829.25
313	Prestations de services et honorair		30 000.00	25 829.25
315	Entretien des biens meubles et immo	107.70	200.00	
79	AMENAGEMENT TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	113 899.65	167 670.00	119 347.47
790	Aménagement du territoire			

N° compte	Désignation du compte	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
	TOTAL CHARGES	113 899.65	167 670.00	119 347.47
313	Prestations de services et honorair	46 229.65	90 000.00	51 677.47
330	Immobilisations corporelles du PA	17 670.00	17 670.00	17 670.00
383	Amortissements complémentaires	50 000.00	60 000.00	50 000.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	61 760.00	61 760.00	61 760.00
	TOTAL REVENUS	355 773.34	240 000.00	341 654.43
87	COMBUSTIBLE ET ENERGIE			
	TOTAL CHARGES	61 760.00	61 760.00	61 760.00
	TOTAL REVENUS	355 773.34	240 000.00	341 654.43
871	Electricité			
	TOTAL REVENUS	267 560.16	180 000.00	257 044.34
447	Produit des biens-fonds PA	267 560.16	180 000.00	257 044.34
873	Energie non électrique			
	TOTAL CHARGES	61 760.00	61 760.00	61 760.00
	TOTAL REVENUS	88 213.18	60 000.00	84 610.09
330	Immobilisations corporelles du PA	61 760.00	61 760.00	61 760.00
425	Recette sur ventes	88 213.18	60 000.00	84 610.09
9	FINANCE ET IMPOTS			
	TOTAL CHARGES	887 061.05	1 255 400.00	961 926.33
	TOTAL REVENUS	5 685 165.91	5 959 270.00	5 661 787.87
91	IMPOTS			
	TOTAL CHARGES	131 400.00-	80 000.00	5 668.32
	TOTAL REVENUS	3 863 347.09	4 262 000.00	3 986 004.17
910	Impôts communaux			
	TOTAL CHARGES	131 400.00-	80 000.00	5 668.32
	TOTAL REVENUS	3 863 347.09	4 262 000.00	3 986 004.17
318	Dépréciations sur créances	131 400.00-	80 000.00	98 019.00-
361	Dédommagements à des collectivités			103 687.32
400	Impôts directs, personnes physiques	3 045 353.60	3 320 000.00	3 241 248.34
401	Impôts directs, personnes morales	1 078 309.45	886 000.00	668 352.15
429	Autres taxes	5 870.23		6 025.49
460	Quotes-parts à des revenus		56 000.00	70 378.19
483	Revenus divers extraordinaires	266 186.19-		
92	Conventions fiscales			
	TOTAL CHARGES	205 276.19	203 000.00	221 843.18
920	Conventions fiscales			
	TOTAL CHARGES	205 276.19	203 000.00	221 843.18
360	Quotes-parts de revenus destinées à	205 276.19	203 000.00	221 843.18

N° compte	Désignation du compte	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
93	PEREQUATION FINANCIERE			
	TOTAL REVENUS	508 039.00	449 000.00	420 321.00
930	Péréquation financière			
	TOTAL REVENUS	508 039.00	449 000.00	420 321.00
401	Impôts directs, personnes morales	481 021.00	398 000.00	368 905.00
462	Péréquation financière et compensat	27 018.00	51 000.00	51 416.00
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE			
	TOTAL CHARGES	813 184.86	972 400.00	734 414.83
	TOTAL REVENUS	1 312 734.17	1 247 070.00	1 255 088.95
961	Intérêts			
	TOTAL CHARGES	37 309.73	42 000.00	207 860.57
	TOTAL REVENUS	56 587.22	25 000.00	47 397.10
313	Prestations de services et honorair	7 127.67	2 000.00	8 554.74
340	Charges d'intérêt	30 182.06	40 000.00	30 467.83
344	Dépréciations, immobilisations PF			168 838.00
440	Revenus des intérêts	662.02		1 033.42-
444	Réévaluations, immobilisations PF	11 890.00		
445	Revenus financiers de prêts et de p	44 035.20	25 000.00	48 430.52
963	Biens-fonds du patrimoine financier			
	TOTAL CHARGES	775 875.13	930 400.00	526 554.26
	TOTAL REVENUS	1 256 146.95	1 222 070.00	1 207 691.85
340	Charges d'intérêt	92 203.15	112 000.00	83 212.60
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine	683 671.98	818 400.00	443 341.66
443	Produit des biens-fonds PF	1 256 146.95	1 222 070.00	1 207 691.85
97	REDISTRIBUTION			
	TOTAL REVENUS	1 045.65	1 200.00	373.75
971	Redistributions liées à la taxe CO2			
	TOTAL REVENUS	1 045.65	1 200.00	373.75
460	Quotes-parts à des revenus	1 045.65	1 200.00	373.75
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL CHARGES	5 052 137.90	6 526 980.00	5 382 240.78
	TOTAL REVENUS	6 372 456.11	6 529 170.00	6 403 985.27
	BONIS	1 320 318.21	2 190.00	1 021 744.49

		Comptes 19	Budget 20	Comptes 20
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DEPENSES	75 900.00	280 900.00	80 900.00
50	Immobilisations corporelles		200 000.00	
56	Subventions d'investissements propres	75 900.00	80 900.00	80 900.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE			
	TOTAL RECETTES	14 500.00		
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL RECETTES	14 500.00		
63	Subventions d'investissements acquises	14 500.00		
3	CULTURE SPORTS ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL DEPENSES	84 837.15	3 900 000.00	1 166 273.79
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL DEPENSES	84 837.15	3 900 000.00	1 166 273.79
50	Immobilisations corporelles	84 837.15	3 900 000.00	1 166 273.79
6	TRANSPORT			
	TOTAL DEPENSES	2 150.00-	200 000.00	13 823.70
	TOTAL RECETTES	49 000.00		
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL DEPENSES	2 150.00-	200 000.00	13 823.70
50	Immobilisations corporelles	2 150.00-	200 000.00	13 823.70
62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL RECETTES	49 000.00		
66	Remboursement de subventions d'investissements propres	49 000.00		
7	PROTECTION AMENAG. ENVIRONNEMENT			
	TOTAL DEPENSES	250 606.30	200 000.00	
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL DEPENSES	265 115.95		
50	Immobilisations corporelles	265 115.95		
74	Aménagements			
	TOTAL DEPENSES	14 509.65-		
50	Immobilisations corporelles	14 509.65-		
77	PROTEC. ENVIRONNEMENT, AUTRES			
	TOTAL DEPENSES		200 000.00	
50	Immobilisations corporelles		200 000.00	
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	409 193.45	4 580 900.00	1 260 997.49
	TOTAL RECETTES	63 500.00		
	TOTAL INVESTISSEMENTS NETS	345 693.45	4 580 900.00	1 260 997.49

Code tréso	Désignation trésorerie	Montant calculé 2019	Montant calculé 2020
01	Résultat total des comptes de résultats	1 320 318.21	1 021 744.49
02	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	640 590.00	819 542.25
03	+ Amortissement des prêts et participations du PA	7 500.00	7 500.00
04	- Augmentation / + diminution des créances	51 601.66	350.28
06	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	550 989.69	34 787.71
08	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	- 11 890.00	168 838.00
09	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	- 12 627.38	- 58 074.87
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	- 17 697.90	- 308 205.00
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	- 124 450.03	8 711.93
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	3 950.65	3 205.45
FTO	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	2 408 284.90	1 698 400.24
14	+ Subventions acquises	63 500.00	0.00
RI	Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	63 500.00	0.00
21	- Immobilisations corporelles	- 333 293.45	-1 180 097.49
25	- Subventions d'investissements propres	- 75 900.00	- 80 900.00
CI	Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	- 409 193.45	-1 260 997.49
FTI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	- 345 693.45	-1 260 997.49
FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	0.00	0.00
TOT1	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	- 345 693.45	-1 260 997.49
37	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	- 524 983.70	- 526 859.90
FTF	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	- 524 983.70	- 526 859.90
TOT2	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	1 537 607.75	- 89 457.15
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	11 261 341.78	12 799 039.53
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	12 799 039.53	12 709 582.38
TOT3	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	1 537 697.75	- 89 457.15

ANNEXE 07 : REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune d'Exemple reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

ANNEXE 08 - PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. La dernière réévaluation a eu lieu en 2018.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à 100 000 F, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à 100 000 F doivent obligatoirement être activées.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à n-1), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

ANNEXE 09 - ETAT DU CAPITAL PROPRE
Commune de Dardagny

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 1^{er} janvier 2020	Augm.	Dimin.	Solde au 31 décembre 2020
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	0.00	0.00	0.00	0.00
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
291	Fonds enregistrés comme capital propre	8'640.00	0.00	8'640.00	0.00
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	8'640.00	0.00	8'640.00	0.00
2911	Legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2920	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
293	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
2930	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
294	Réserve de politique budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2940	Réserve de politique budgétaire (réserve conjonctuelle)	0.00	0.00	0.00	0.00
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2961	Réserve de valeur marchande sur instruments financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
298	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
2980	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	53'274'542.37	9'805'424.05	8'775'039.56	54'304'926.86
2990	Résultat annuel	1'439'054.86	7'981'168.95	8'458'853.37	961'370.44
2999	Résultats cumulés des années précédentes	51'835'487.51	1'824'255.10	316'186.19	53'343'556.42
29	Total	53'283'182.37	9'805'424.05	8'783'679.56	54'304'926.86

ANNEXE 09 - ETAT DU CAPITAL PROPRE
Commune de Dardagny

Commentaire 1 :

Le détail du fond enregistré comme capital propre se présent comme suit :

Annulation du livret d'Epargne concernant le voyage de fin de législature du CM pour un montant de Fr. 8'640.-. Les coûts de ce voyage seront dorénavant comptabilisés directement dans les comptes de la commune lors de l'année du voyage.

Compte CG - provision pour	Solde au 1.1.2020	Constitution ou augmentation	Utilisations ou Dissolutions	Situation au 31.12.2020	Dont part provision à court terme
1) 0220.0.20890.0 - Provision jetons de présence - voyage CM	9'000.00	4'550.00	9'000.00	4'550.00	
2) 9100.0.20590.0 - Impôts communaux - prov. s/ estimé PP	376'600.00	326'200.00	376'600.00	326'200.00	
3) 9100.0.20590.1 - Impôts communaux - prov. s/ estimé PM	69'100.00	25'300.00	69'100.00	25'300.00	
4) 9100.0.20590.3 - Impôts communaux - prov. fr. perception	34'566.00	34'089.00	34'566.00	34'089.00	
5) 9100.0.20890.0 - Prov. estimation corrections I.S. 2017-2018	110'000.00		34'343.00	75'657.00	
6) 2180.0.20590.4 - Accueil de jour - GIAP (CPEG) court terme	141'735.00		141'735.00	0.00	
7) 2180.0.20890.0 - Accueil de jour - GIAP (CPEG) long terme	0.00			0.00	
8) 9630.2.20590.2 - Auberge de Dardagny (court terme)	33'000.00	33'000.00	33'000.00	33'000.00	
9) 9630.2.20890.2 - Auberge de Dardagny (long terme)	101'000.00		33'000.00	68'000.00	
Total des provisions	875'001.00	423'139.00	731'344.00	566'796.00	423'139.00

Commentaires

1. Provision jetons de présence - voyage CM

But : provision des jetons de présence des conseillers municipaux pour le voyage de fin de législature

2. Provision pour estimation fiscale

But : cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations

3. Provision pour estimation fiscale

But : cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes morales dues aux estimations

4. Provision pour frais de perception

But : conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont due par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts PP et PM, donnant lieu à une provision. Taux : 3%.

5. Provision estimation des corrections de l'I.S. pour les années 2017 et 2018

But : l'ACG a accepté de modifier la méthode de comptabilisation de l'impôt à la source dès l'exercice 2019. Cette provision au 31.12.20, dont le montant est donné par l'ACG, sert à amortir ce changement de méthode.

6.-7. Provision pour recapitalisation de la CPEG du GIAP

But : les communes ont été mises à contribution pour la recapitalisation de la CPEG, caisse de prévoyance de l'Etat de Genève. Ce montant ayant été prélevé en 2020, le solde de cette provision est à zéro.

8.-9. Provision pour l'Auberge de Dardagny

But : cette provision concerne l'indemnité de départ des gérants de l'auberge de Dardagny pour un montant de Fr. 200'000,- pour 6 ans.

Le solde à verser a été scindé en deux comptes : provision à court terme (Fr. 33'000.-) et provision à long terme (Fr. 68'000,-)

ANNEXE 11 - TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Commune : DARDAGNY

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 millions de francs.	100 millions de francs.	137 000 francs
dont détenu par la commune	0,17 % (soit 11'928 actions sur 7 200 000 actions)	0,07 %	0,36 %
Valeur d'acquisition de la participation	1'230'924 F	65 850 F	500 F
Valeur comptable de la participation	1'496'327 F (dont 740'123 F au PA et 756'204 F au PF)	65 850 F	500 F
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA,	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+96,8 millions de francs (2019)	-214,3 millions de francs (2019)	- 21'180 francs (1.7.19-30.6.20)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	24'912 millions de francs (2019) dont 1'667 millions de francs de capitaux propres.	4'026 millions de francs (2019) dont 1'707 million de francs de capitaux propres.	1'870'561 francs (2020) dont 1'495'166 francs de capitaux propres

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Commune : DARDAGNY

Nom de l'entité	Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin	Groupement intercommunal des Communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres	Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin, Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées
Forme juridique	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Fondation intercommunale
Activités et tâches publiques	Créer, développe et exploiter, directement ou indirectement, toute activité des communes de Dardagny et Russin en faveur de la jeunesse, l'enfance et la petite enfance, notamment par la création et l'exploitation de crèches, de jardins d'enfants, de garderies et d'institutions en charge de l'accueil familial à la journée, des cuisines scolaires et de l'accueil parascolaire	Réaliser les tâches de prévention et de lutte contre le feu dévolues aux communes selon la loi sur l'administration des communes et la loi sur la prévention des sinistres et l'intervention des sapeurs-pompiers ainsi que leurs règlements d'application et d'une manière plus générales, il doit veiller au bon fonctionnement de la compagnie	Mettre à la disposition des personnes âgées et handicapées des établissements avec équipement médico-social.
Total du capital	120'000 francs	----	1'107'401 francs
dont détenu par la commune	60'000 francs	----	831'000 francs
Valeur d'acquisition de la participation	60'000 francs	----	PM
Valeur comptable de la participation	30'000 francs	----	PM
Principaux autres détenteurs	Commune de Russin	Commune de Russin	Commune de Satigny pour 1 franc (droit de superficie) Commune de Russin pour 276'400 francs
Participation que détient l'entité en propre	---	----	Résidence Mandement Sàrl (100 % détenu) Résidence La Plaine Sàrl (100 % détenu)
Flux financiers de l'année (commune/entité)	521'644 francs	75'664 francs de charges représentant 77,8 % du total	0 franc
Risques spécifiques	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque immobilier et de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	- 12'647.44 francs (2020) sur un total de charges de 1'058'390.24 francs	Risque de gestion	+ Fr. 391'244.86 (2020) sur un total de charges de Fr. 147'119.35 (hors amort.)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	297'727.19 francs (2020) dont 106'192.62 francs de fortune nette	Aucun actif et passif	8,85 millions de francs (2020), dont Fr. 3'627'221 de fortune nette

ANNEXE 12 - TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Commune de Dardagny

	1) Garantie CAP	2) Garantie loyer Crèche de la Plaine
Nom de l'entité bénéficiaire	CAP Prévoyance	Crèche l'Ô Vive du Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin
Propriétaires (les +) importants de cette unité	CAP Prévoyance	Communes de Dardagny et Russin
Typologie du rapport juridique	Garantie d'engagement	Cautionnement solidaire à 50 % avec la commune de Dardagny
Flux financiers de l'année (commune/entité)	CHF 0	CHF 0
Prestations couvertes par la garantie	Garantie proportionnelle	Cautionnement solidaire
Montant de la garantie au 31.12.19	Au 31.12.2019 CHF 3'808'929.29	CHF 13'110.00 sur un total de 26'220.00
Date du vote du CM approuvant la garantie	21 février 2013	26 janvier 2017
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Engagement de prévoyance CHF 3,5 milliard avec un degré de couverture de 83,20 % Risque estimé : faible à moyen	Bail sur 10 ans, échéance 31.12.2027 – Le montant du loyer annuel est de CHF 52'440.00 Bénéfice 2019 de CHF 0,- subvention de la commune de Russin de CHF 173'881.10 Risque estimé : faible

Remarques :

1. Engagements envers la CAP (caisse de pension)

Garantie proportionnelle aux engagements de prévoyance dus à ses assurés actifs et pensionnés et aux engagements qui la concernent, prévus à l'art. 5 al. 3 lettre c et d des statuts de la CAP.

La commune a garanti par délibération du 26.01.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2019).

- Engagements de prévoyance de la commune : CHF 3'808'929.29.
- Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
 - Engagements de prévoyance de l'ACG : CHF 34'506'991.81
 - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance : CHF 13'181'115.46
 - Engagements de prévoyance de la Caisse : CHF 3'546'774'743.97
 - Degré de couverture de la CPI selon l'article 44 OPP2 : 83,20 %

2. Dans le cadre de l'ouverture dès la rentrée scolaire 2017 de la nouvelle crèche de l'Ô Vive du Groupement intercommunale en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin (GI) et pour éviter au GI de devoir bloquer ce montant sur un compte bancaire, la commune de Dardagny a décidé de se porter garant pour un cautionnement solidaire avec la commune de Russin de la garantie bancaire des locaux de la crèche de la Plaine représentant 6 mois de loyer pour un montant de CHF 26'220.00.

3. CHAD (Coopérative du hangar agricole de Dardagny) – panneaux solaires. Des défauts de construction sont apparues et des fuites ont été constatées dans certaines cellules du CHAD, probablement pour des problèmes de sous-couverture lors de la construction du hangar. Ce dossier est depuis plusieurs mois entre les mains des avocats et de nombreuses réunions avec les acteurs concernés ont déjà eu lieu. Ces travaux ayant eu lieu en 2012, et le délai de prescription pour faire valoir une garantie étant prescrite au bout de 5 ans, il existe une probabilité que la commune de Dardagny devra réparer ce toit à ces frais, soit un montant estimé à environ Fr. 700'000,-.

Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Les engagements de prévoyance pour un GI concernent les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de ce GI.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes « n-1 » de la CPI, les comptes de l'année « n » n'étant pas encore audités.

Date 1ère Délib.	Objet	Crédit brut voté	Dépass. crédit	Dépenses brutes totales			Total recettes			Amortissements cumulés			Amortissements suppl.		
				au 01.01.2020	de l'année	au 31.12.2020	au 01.01.2020	de l'année	au 31.12.2020	au 01.01.2020	planifiés 2020	au 31.12.2020	au 01.01.2020	2020	au 31.12.2020
10.11.2015	Déplacement route Challex	937 790.69	186 114.99	936 114.99	0.00	936 114.99	0.00	0.00	0.00	63 300.00	31 650.00	94 950.00	0.00	0.00	0.00
23.02.2016	Camion Sapeurs-pompiers	70 000.00	0.00	64 438.15	0.00	64 438.15	14 500.00	0.00	14 500.00	19 190.00	5 190.00	24 380.00	0.00	0.00	0.00
14.11.2016	Canalisation La Plaine	580 000.00	0.00	428 045.05	0.00	428 045.05	0.00	0.00	0.00	58 200.00	19 100.00	77 300.00	0.00	0.00	0.00
21.02.2018	Collecteurs La Plaine	1 475 000.00	0.00	1 518 056.70	0.00	1 518 056.70	105 260.00	0.00	105 260.00	34 240.00	34 240.00	68 480.00	0.00	0.00	0.00
14.11.2016	Dot. grp Jeunesse DY-RU	60 000.00	0.00	60 000.00	0.00	60 000.00	0.00	0.00	0.00	22 500.00	7 500.00	30 000.00	0.00	0.00	0.00
14.11.2016	Contribution FIDU	271 200.00	0.00	190 300.00	80 900.00	271 200.00	0.00	0.00	0.00	5 670.00	6 350.00	12 020.00	0.00	0.00	0.00
26.01.2017	Réfection du stade	3 831 000.00	0.00	0.00	1 086 542.40	1 086 542.40	200 000.00	0.00	200 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
16.12.1993	Assain. village Dardagny	14 498 834.95	251 580.35	14 498 834.95	0.00	14 498 834.95	4 144 468.95	0.00	4 144 468.95	7 428 094.55	261 000.00	7 689 094.55	1 053 000.00	0.00	1 053 000.00
13.05.2003	Esplanade parking	371 162.55	41 162.55	371 162.55	0.00	371 162.55	0.00	0.00	0.00	292 210.00	16 500.00	308 710.00	0.00	50 000.00	50 000.00
27.01.2009	Réfection Corniche	1 023 174.19	23 174.19	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	250 165.81	24 750.00	274 915.81	0.00	50 000.00	50 000.00
15.06.2009	Lignes aériennes LPL	448 000.00	47 264.35-	400 735.65	0.00	400 735.65	0.00	0.00	0.00	265 070.00	17 670.00	282 740.00	50 000.00	50 000.00	100 000.00
14.09.2010	Containers enterrés	1 300 000.00	117 200.30-	11 827 990.70	0.00	11 827 990.70	0.00	0.00	0.00	696 340.30	59 140.00	755 480.30	0.00	0.00	0.00
12.05.2011	Luminaires stade	421 500.00	20 764.35-	400 735.65	0.00	400 735.65	0.00	0.00	0.00	400 735.65	0.00	400 735.65	0.00	0.00	0.00
18.10.2011	Panneaux photovoltaïque	1 235 183.15	35 183.15	1 235 183.15	0.00	1 235 183.15	0.00	0.00	0.00	446 576.85	61 760.00	508 336.85	0.00	0.00	0.00
18.03.2013	PNI CFF Donzelle	1 835 300.00	0.00	596 864.50	0.00	596 864.50	637 000.00	0.00	637 000.00	935 395.50	14 700.00	950 095.50	0.00	0.00	0.00
14.05.2019	Parcelle 438 - Salle poly	587 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	19 580.00	19 580.00	39 160.00	0.00	0.00	0.00
14.05.2019	Parc. 695 - Local voirie LP	312 185.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10 410.00	10 410.00	20 820.00	0.00	0.00	0.00
14.05.2019	Parc. 633-655 - Esplanade	83 632.25	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 790.00	2 790.00	5 580.00	0.00	78 052.25	78 052.25
14.05.2019	Parc. 583 - Rte Challex	199 905.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6 660.00	6 660.00	13 320.00	0.00	0.00	0.00
07.09.2020	Rampe piétonnière CFF	530 000.00	0.00	0.00	79 731.39	79 731.39	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
12.10.2020	Réfection chemin du Rail	150 000.00	0.00	0.00	13 823.70	13 823.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL	30 221 267.78	351 986.23	32 528 462.04	1 260 997.49	33 789 459.53	5 101 228.95	0.00	5 101 228.95	10 957 128.66	598 990.00	11 556 118.66	1 103 000.00	228 052.25	1 331 052.25

ANNEXE 14 - EXPLICATION SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS >5 ANS

Commune de Dardagny

Au 31.12.2020, il n'existe aucun crédit d'engagement ouvert depuis plus de cinq ans et non encore clôturés.

ANNEXE 15 - INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Commune de Dardagny

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

L'Exécutif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposé à un fort risque de crédit dans le mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est important, car un faible nombre de contribuable crée une grande partie des revenus.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Toutefois, les disponibilités sont actuellement suffisantes afin d'éviter l'emprunt.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Un système de contrôle interne est en train de se mettre en place. Les processus suivants sont ou vont être mis en place :

- Achats
- Trésorerie
- Elaboration budgétaire
- Clôture et informations financières
- Subventions
- Taxes
- Salaires
- Locations
- Social
- Cimetière
- Gérance
- Communication / événementiel
- Urbanisme
- Votations
- Gestion des débiteurs

Ces processus ont été établis sur la base du "Guide du système de contrôle interne des communes genevoises" mandaté par l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la commune.

Ils ont été mis en place afin de d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

C. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

ANNEXE 15A - INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES COVID-19

Commune de Dardagny

Impact de la crise sanitaire (coronavirus) sur les comptes 2020

1. Historique

En février 2020, les premiers cas de coronavirus sont apparus en Suisse et l'épidémie s'est propagée rapidement sur tout le territoire. Au vu de l'accélération de la propagation du virus, le Conseil fédéral a déclaré en mars la situation extraordinaire et a annoncé des mesures de protection de la population (interdiction générale des manifestations, fermeture de tous les magasins à l'exception des points de vente de denrées alimentaires et de biens de consommation courante, etc.). Le 16 mars 2020, le Conseil d'Etat a invoqué l'état de nécessité dans le canton de Genève et renforcé les mesures contre la propagation du virus.

Ce virus a eu des répercussions sanitaires dramatiques pour la population (décès, maladies graves, saturation des hôpitaux). Il a également des conséquences sur l'économie. Pour atténuer celles-ci, des mesures ont été prises par les collectivités publiques afin d'éviter notamment les licenciements et de sauvegarder les emplois. Différentes mesures d'aides sociales ont également été mises en place.

Ces événements ont eu une incidence significative sur les comptes annuels 2020 de la commune. L'évaluation de l'impact de cette crise sanitaire dans les comptes 2020 est difficilement mesurable. Toutefois, une estimation a été établie de la manière suivante.

2. Impacts sur les comptes 2020 – Estimation

Administration général (fonction 022) - charges

Budget 2020 :	Fr. 1'004'300,00
Comptes 2020 :	<u>Fr. 964'533.09</u>
Disponible :	Fr. 39'766.91

Mise à jour de notre site internet pour cause Covid : Fr. 1'453.95.

Produits hydroalcooliques / rubans de marquage pour salle des Chevaliers : Fr. 378.05

Immeubles administratifs (fonction 029) - charges

Budget 2020 :	Fr. 394'530,00
Comptes 2020 :	<u>Fr. 345'246.54</u>
Disponible :	Fr. 49'283.46

Achat plexiglas – accueil mairie : Fr. 755.50

Scolarité obligatoire (fonction 219) - charges

Budget 2020 :	Fr. 124'800,00
Comptes 2020 :	<u>Fr. 86'107.20</u>
Disponible :	Fr. 38'692.80

Participation annulation Château Rigolo – promotions 2020 : Fr. 2'000.00

Culture (fonction 329) - charges

Budget 2020 : Fr. 72'400,00
Comptes 2020 : Fr. 37'951.17
Disponible : Fr. 34'448.83

Annulation apéritif pour les bénévoles Covid : Fr. 579.15

Sports (fonction 341) - charges

Budget 2020 : Fr. 157'500,00
Comptes 2020 : Fr. 89'058.80
Disponible : Fr. 68'441.20

Application norme Covid pour stade / achats produits nettoyage / habits sécurité : Fr. 3'117.60

Prestations aux familles (fonction 545) - charges

Budget 2020 : Fr. 582'250,00
Comptes 2020 : Fr. 555'957.65
Disponible : Fr. 26'292.40

Accueil familial de jour – Complément indemnité Covid : Fr. 1'234.40

Assistance, non mentionnée ailleurs (fonction 579) - charges

Budget 2020 : Fr. 61'700,00
Comptes 2020 : Fr. 80'684.00
Dépassement : - Fr. 18'984.00

Python Sécurité – rondes supplémentaires Covid Covid : Fr. 12'795.15
Achats masques – gants – cadeaux – tous-ménages plan solidarité : Fr. 3'401.90

Trafic régional et d'agglomération (fonction 622) - charges

Budget 2020 : Fr. 54'300,00
Comptes 2020 : Fr. 53'671.95
Disponible : Fr. 628.05

Python Sécurité – surveillance site supplémentaire Covid : Fr. 2'804.10

Biens-fonds du patrimoine financier (fonction 963) - produits

Budget 2020 : Fr. 1'222'070.00
Comptes 2020 : Fr. 1'207'691.85
Insuffisance : -Fr. 14'378.10

La mairie a renoncé à encaisser une partie des loyers de l'auberge de Dardagny et du tea-room pendant les périodes confinées. Montants non encaissés : Fr. 6'427.50

L'estimation des éléments suivants est exclue de cette annexe, car ceux-ci ne sont ni quantifiables, ni objectivables :

- La fiscalité (PP et PM) : la crise a eu un effet sur la fiscalité communale tant sur les personnes physiques que morales. Toutefois, il n'est pas possible d'estimer cette partie d'une manière fiable.
- Les heures payées mais non travaillées par les employés.
- L'éventuelle baisse de productivité.

Conclusion

En conclusion, l'impact de la crise sanitaire liée au coronavirus sur les comptes communaux 2020 est estimé à – Fr 34'947.30. Ce chiffre ne tient pas compte de l'impact sur la fiscalité communale.

DEGAUTO. Degré d'autofinancement						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	0.00	435.38	569.41	146.61	383.80
Valeurs indicatives	Plus grand que 100 : Haute conjoncture Plus grand que 80 : Cas normal Plus petit que 80 : Récession					
Définition	Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net					
Remarque 1	A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette.					
Remarque 2	Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une commune peut financer par ses propres moyens.					
DETBREARE. Dette brute par rapport aux revenus						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	0.00	108.36	134.70	124.90	122.65
Valeurs indicatives	Plus grand que 200 : Critique Plus grand que 150 : Mauvais Plus grand que 100 : Moyen Plus grand que 50 : Bon Plus petit que 50 : Très bon					
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants					
Remarque 1	Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.					
DETNETHA. Dette nette en francs par habitant						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	0.00	22,777.80-	23,616.72-	24,173.68-	23,522.73-
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net Plus petit que 1000 : Endettement faible Plus petit que 2500 : Endettement moyen Plus petit que 5000 : Endettement important Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important					
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant					
Remarque 1	1861 habitants au 31.12.2020					
Remarque 2	Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre. Une valeur négative représente une situation de patrimoine net, les actifs du patrimoine financier étant supérieurs aux engagements envers des tiers.					

PCHINTN. Part des charges d'intérêts nets

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	1.59	1.91	1.79	1.76

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 4 : Bon
Plus grand que 4 : Suffisant
Plus grand que 9 : Mauvais

Définition

La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants

Remarque 1

La part des charges d'intérêts exprime quelle proportion des revenus courants est affectée à la charge d'intérêt. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre budgétaire est élevée.

PROPINV. Proportion des investissements

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	25.37	8.22	21.95	18.51

Valeurs indicatives

Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible
Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen
Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé
Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé

Définition

La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées

Remarque 1

La proportion des investissements renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

PSERVEDET. Part du service de la dette

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	8.58	11.30	11.14	10.34

Valeurs indicatives

Plus petit que 5 : Charge faible
Plus petit que 15 : Charge acceptable
Plus grand ou égal à 15 : Charge forte

Définition

La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants

Remarque 1

Ce ratio donne des informations quant au fait de savoir dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements (= service de la dette) grèvent les revenus courants. Une proportion élevée démontre une marge de manoeuvre budgétaire qui s'amenuise.

TXAUTOF. Taux d'autofinancement						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	0.00	44.47	30.89	28.87	34.74
Valeurs indicatives	Plus grand ou égal à 20 : Bon Plus grand ou égal à 10 : Moyen Plus petit ou égal à 10 : Mauvais					
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants					
Remarque 1	Ce ratio indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements.					
TXENDNET. Taux endettement net						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	0.00	713.58-	964.22-	1,051.47-	909.76-
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 100 : Bon Plus petit ou égal à 150 : Suffisant Plus grand que 150 : Mauvais					
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux					

Fonction	Désignation fonction	Nature	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Commentaires
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	31	Charges de biens et autres charges d'exploitation	3 200.00	18 078.00	14 878.00-	Plan de solidarité Covid-19
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	36	Charges de transfert	61 000.00	64 211.40	3 211.40-	Aides aux chômeurs - club emploi
91	IMPÔTS	36	Charges de transfert	0.00	103 687.32	103 687.32-	Transfert depuis la fonction "0210" sur lequel le montant budgeté était comptabilisé
92	CONVENTION FISCALE	36	Charges de transfert	203 000.00	221 843.18	18 843.18-	Compensation financière aux communes françaises
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DETTE	31	Charges de biens et autres charges d'exploitation	2 000.00	8 554.74	6 554.74-	Frais et commissions bancaires
			TOTAL CREDITS SUPPLEMENTAIRES	269 200.00	416 374.64	147 174.64-	